Bulletin municipal // janvier 2023

Loyat

Dossier PLU : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Loyat

Mairie

11, Rue de la Mairie - 56800 Loyat
Tél. 02 97 93 02 33
Fax 02 97 93 06 67
www.loyat.fr
Lundi et mercredi : 14h00-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30
et 14h00-17h30

Sommaire

Mot du maire	2 et 3
Echos du conseil municipal	4 à 10
CCAS	11
Plan Local d'Urbanisme	12 à 16
Finances	17 et 18
Les écoles	19 à 24
Cadre de vie - embellissement	25 à 28
Travaux	29 à 31
Vie associative	32 à 39
Loyatais à l'honneur	40
Qui sont les nouveaux Loyatais ?	41
Rétrospective en images – 2022	42 et 43
Vie économique	44
Informations diverses	45 à 47

Responsable de la publication : Denis Tréhorel // Rédaction : commission communication
Crédit photos : Mairie de Loyat - les associations loyataises - les écoles - Richard Moriuser- Fotolia©
Tirage : 870 exemplaires. Imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40

Le mot du Maire

// Discours prononcé par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier 2023.

Au nom de toute l'équipe municipale, permettez-moi de présenter à chacune, à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et aux personnes qui vous sont chères, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets tant personnels que professionnels.

Je souhaite également adresser un message d'encouragement à toutes les personnes en situation difficile et à celles qui souffrent de maladie, de dépendance ou de solitude.

J'ai une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un proche au cours de l'année 2022.

Ces vœux de bonne année vont également à l'ensemble du personnel municipal qui a travaillé au service de la commune et du bien-être des Loyatais toute l'année 2022.

Tout d'abord, je vais vous donner quelques chiffres représentatifs de la vitalité de notre commune.

AU CHAPITRE DE L'ETAT CIVIL :

- En 2022, il y a eu 13 naissances, 7 mariages, 7 pacs et 16 décès.
- Le recensement de la population a eu lieu en début d'année 2022. Au 1er janvier 2023, la population officielle de Loyat est de 1709 habitants, donc en augmentation de 1,1%.

AU CHAPITRE DE L'IMMOBILIER

Nous avons enregistré 109 demandes de certificats d'urbanisme et 26 demandes de permis de construire. Loyat attire et s'agrandit.

AU CHAPITRE DES ASSOCIATIONS :

Deux nouvelles créations : une sportive, le club d'ultimate Les Korrigans et le comité des fêtes de Loyat.

AU CHAPITRE SOCIAL :

Des séances de sport-seniors sont organisées pour les personnes de plus de 60 ans.

Chaque lundi, une séance de gymnastique douce a lieu dans la maison de l'enfance. Elle est destinée aux personnes désireuses de garder la forme. Chaque jeudi, organisée par le CIAS, une séance de sport santé sur chaise est destinée aux personnes âgées afin de préserver leur motricité des membres et leur santé générale.

Si vous voulez des renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Malheureusement, Loyat n'attire pas que la population.

Dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 septembre 2022, Loyat a été victime d'un vol de 600 m de câble téléphonique et d'autres incidents sur les câbles. En conséquence, 400 foyers ont été privés de téléphone et d'internet dont la mairie pendant presque un mois.

Les réalisations de l'année 2022 apparaissent dans le bulletin municipal. Je vais plutôt évoquer les projets pour 2023.

— Le nouveau plan local d'urbanisme avance, une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable s'est tenue le 13 septembre 2022. Le cabinet Atelier d'Ys, qui nous accompagne, prévoit une possible signature au premier semestre 2024.

— Après la rénovation des trottoirs de la rue de l'Abbaye, de la rue de Kéréteau et de la rue Saint-Martin, nous avons un programme de rénovation des trottoirs de la rue du Stade et de la rue de Poullouan en tranche ferme, et les rues de la Mare Rouaud et de la Chapelette en tranche optionnelle. Ce qui veut dire que ces deux rues seront rénovées ou non, en fonction des réponses tarifaires de l'appel d'offres lancé. L'estimation des travaux est de 460 716 € HT et nous avons deux subventions du Conseil Départemental pour un montant total de 211 250 € HT.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Urbaë.

— Le projet d'agrandissement du cimetière est désormais à l'étude et va se concrétiser. Pour la maitrise d'œuvre, nous avons retenu le cabinet Artopia.

— Nous allons rénover le logement au-dessus de la maison médicale, le cabinet Torcoletti nous accompagne. Nous attendons les devis des artisans.

— Le dossier du lotissement « Les Jardins du lavoir » avance. 18 lots sont prévus. Il verra le jour en 2024.

JE VOULAIS FAIRE LE POINT SUR UN SUJET PARTICULIER.

En fin d'année nous avons été informés qu'une entreprise faisait de la prospection auprès de propriétaires fonciers pour la mise en place d'éoliennes. Cette société a agi sans prévenir la mairie.

Elle avait déjà prospecté en 2019 dans la partie nord-ouest de la commune. Cela n'avait pas abouti car les propriétaires n'y étaient pas favorables.

Depuis, le 8 décembre, un mail de cette société m'informe que d'une part et je la cite : « l'avis de ces propriétaires seraient plus favorables » et d'autre part, qu'elle a continué à prospecter pour une extension du parc de Campénéac vers Loyat où, je la cite à nouveau « les avis semblent également ouverts aux projets ».

Je suis allé rencontrer un propriétaire à sa demande.

La société VSB a depuis envoyé plusieurs mails à la mairie, demandant un rendez-vous avec les élus afin d'expliquer les enjeux de l'éolien, sa démarche et de rectifier les rumeurs qui circulent.

L'avis de chacun sera demandé lors du prochain conseil municipal. Nous aviserons ensuite. Il faut raison garder. Ma crainte est que cela crée des tensions dans la commune.

Je voudrais profiter de l'occasion de ces vœux, pour remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui travaillent remarquablement.

Je remercie également tous ceux qui prennent part bénévolement à la vie de la commune : les associations, les membres du CCAS, l'équipe de l'aide aux devoirs, l'équipe de la médiathèque, l'équipe du P'tit loyatais, les anciens combattants, les membres de la réserve civile, les personnes qui participent à la journée citoyenne et les piégeurs de ragondins.

Merci à tous de votre investissement qui témoigne de votre attachement à notre commune et de votre souci des autres. Ce n'est pas toujours simple : en témoigne les démissions. Depuis 2020, 961 maires français dont 7 Morbihannais ont démissionné. Et je ne compte pas les adjoints et autres conseillers.

Et pour finir, permettez-moi un dernier propos. Comment rester optimiste aujourd'hui, face à un monde en crise, la guerre en Ukraine, l'inflation, le coût des énergies, les crises financières, sociales, économiques, écologiques qui nous touchent tous ?

La commune, c'est notre richesse, c'est là que nous vivons ensemble,

c'est là que nous bâtissons le bien commun, c'est là que nous sommes connus, reconnus. C'est là que nous travaillons, c'est là que nous avons nos activités scolaires, culturelles, sportives, de détente, d'aides aux autres.

C'est là que se vit la démocratie au plus près des femmes et des hommes.

C'est là qu'en fin de compte se soude la solidarité.

Je prends pour exemple les agriculteurs de la réserve civile, présents lors de l'incendie de Brocéliande qui ont donné de leur temps et de leur énergie parfois à leurs risques pour aider les pompiers. Merci à eux ! Certains sont dans la salle.

Soyons attentifs, proches les uns des autres, afin de continuer à construire le bien commun, source de relations harmonieuses, et de faire vivre ici, une communauté de droits et de devoirs où est présent chaque jour le souci de l'avenir de tous et de chacun.

Gardons confiance en notre solidarité.

Ensemble, continuons à faire avancer Loyat.

Denis TREHOREL

Résumé des comptes-rendus des conseils municipaux – Année 2022

// Séance du 1er février 2022 :

DÉBAT OBLIGATOIRE SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX AGENTS

La protection sociale complémentaire intervient dans 2 domaines : la santé qui vise à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident non pris en charge par la sécurité sociale, et la prévoyance/maintien de salaire qui vise à couvrir la perte de salaire/de retraite liée à une maladie, une invalidité/incapacité ou un décès. Actuellement, aucune participation financière n'est mise en place dans la commune. Les agents peuvent cependant adhérer à un contrat prévoyance collective « maintien de salaire » au taux de 1,54%. Le maire présente le support préparé par le Pôle Qualité de Vie au Travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan détaillant les points clés à aborder. Le conseil municipal est invité à en prendre connaissance.

ÉLABORATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Les collectivités ont l'obligation de fixer les Lignes Directrices de Gestion (LDG). Elles constituent une formalisation de la politique de ressources humaines de la collectivité, et contribuent à la valorisation des parcours professionnels des agents, en instaurant notamment des critères pour les avancements de grade et la promotion interne. Il est nécessaire d'arrêter les LDG de la commune pour pouvoir procéder à des avancements de grade, ou à des promotions internes en 2022. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan propose un accompagnement à l'élaboration des LDG en 4 phases : recueil des données ; analyse des données ; construction et formalisation des LDG ; mise en œuvre. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de lui confier la prestation (18 heures d'intervention au taux horaire de 89 €, soit un montant total de 1 602,00 €).

CRÉATION DE POSTE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent administratif polyvalent à temps complet, Catégorie C, grade adjoint administratif ou adjoint administratif principal, à compter du 1er avril 2022.

TAUX DE PROMOTION LIÉ AUX AVANCEMENTS DE GRADE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 100% le taux de promotion des agents qui remplissent les conditions pour un avancement de grade pour l'année 2022.

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Les opérations de recensement de la population se déroulant du 20 janvier au 19 février 2022, le conseil municipal fixe à l'unanimité la rémunération des agents recenseurs de la façon suivante : rémunération au questionnaire (bulletin individuel : 1,40 € et feuille de logement : 1,00 €) ; présence à une formation (40,00 €) ; réalisation de la tournée de reconnaissance (75 € par secteur) ; indemnité de transport forfaitaire (100 € par secteur).

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LE CONTRÔLE ET L'ENTRETIEN DES APPAREILS DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE AVEC LA SAUR

Le conseil municipal approuve la reconduction, du 22/05/2022 au 21/05/2025, de la convention qui arrive à échéance le 21/05/2022.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBAYE ET DEMANDE DE SUBVENTION

La commission travaux réunie le 25 janvier 2022 a choisi de réaliser des travaux de voirie dans la rue de l'Abbaye. Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'offre de la société EIFFAGE pour un montant de 20 895 € HT.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Lors de sa séance du 28 septembre 2021, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle ponctuelle de 300 € aux associations qui œuvrent plus particulièrement pour l'animation et le rayonnement de la commune de Loyat. Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'Association les Amis de Théodore BOTREL pour l'animation « Marché des producteurs locaux », ainsi qu'à l'Association Loyat Sport Nature pour l'organisation du « Trail des Sorciers ».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

- Remplacement d'un coupleur hydraulique sur le tracteur : LAINE de Ploërmel, 1 205,63 € TTC,
- Fourniture de peinture pour le traçage des lignes du terrain de football : AUPINEL de Ploërmel, 986,04 € TTC,
- Contrat d'entretien des sites des chapelles et pump-track : ESAT LES BRUYERES de Plumelec, 4 378,61 € TTC,
- Achat de 66 ml Tube Ecobox diam 300 : FRANS BONHOMME de Ploërmel 1 090,48 € TTC,
- Poteaux et filet de badminton : INTERSPORT de Ploërmel, 524,98 € TTC,
- Buts de foot transportables : INTERSPORT de Ploërmel : 1 785,89 € TTC.

// Réunion du 24 mars 2022

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte de la démission de Morgan DEMOLLIENS, suite à son courrier reçu le 16 février 2022 en mairie.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Conformément à l'article L.270 du code électoral, Julien MICHEL devient conseiller municipal en tant que suivant de la liste « Pour Loyat, continuons d'agir ».

NOUVEAU CONSEILLER AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Julien MICHEL comme membre de la commission travaux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal adopte à la majorité (une abstention) les documents budgétaires 2021.

> Section de fonctionnement :

Recettes :	1 249 041,15 €
Dépenses :	1 009 591,58 €
Résultat 2021 :	239 449,57€
Report résultat 2020 :	174 759,68 €
Résultat 2021 à reporter :	414 209,25 €

> Section d'investissement :

Recettes :	771 473,88 €
Dépenses :	374 028,76 €
Résultat 2021 :	397 445,12€
Report résultat 2020 :	-131 274,68 €
Résultat 2021 à reporter :	266 170,44 €

> Les restes à réaliser 2021 à reporter en 2022 en section d'investissement

Dépenses :	566 636,00 €
Recettes :	87 271,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2022

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2022 et de les voter comme suit : foncier bâti : 32,53% ; foncier non bâti : 44,30%

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2022

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2021 de 414 209,25 € en recette de la section de fonctionnement 2022 pour 134 209,25 €, et en recette de la section d'investissement 2022 pour 280 000,00 €. Il décide également d'affecter l'excédent d'investissement de 266 170,44 € en recette de la section d'investissement du budget 2022.

BUDGET (PRINCIPAL) PRIMITIF 2022

Le conseil municipal vote à la majorité (une abstention) le budget primitif du budget principal pour l'année 2022 de la façon suivante : équilibre à 1 447 950 € en section de fonctionnement et à 1 302 433 € en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2022 (LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif du budget annexe pour l'année 2022 de la façon suivante : équilibre à 688 650,00 € en section de fonctionnement et à 652 000,00 € en section d'investissement.

PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la demande du Comptable des finances publiques de constituer une provision pour créances douteuses pour plusieurs créances impayées de 2016 à 2020 dont le montant s'élève à 483,98 €.

PRIX DE LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 3 PLACE DE L'EGLISE

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le prix de location de cette maison de 54,75 m² à 570 €/mois.

PRIX DE LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL D'URGENCE SITUÉ 9 RUE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le prix de location de cette maison meublée de 66,46 m² à 550 €/mois charges comprises.

MISE À DISPOSITION DE SERVICE D'UN AGENT COMMUNAL À PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les termes de la convention 2022-2025 pour le fonctionnement de l'ALSH organisé tous les mercredis et pendant les vacances scolaires par Ploërmel communauté. Un agent communal est mis à disposition 4h par jour de fonctionnement du centre de loisirs. Ploërmel Communauté participe aux coûts du salaire selon le temps de travail.

CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX PAR PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Ploërmel communauté occupe la maison de l'enfance, la salle polyvalente et la salle omnisports pendant les vacances scolaires et les mercredis. Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention de mise à disposition de ces locaux pour la période 2022-2025, faite à titre précaire et révocable, moyennant une participation aux charges de fonctionnement proratisées en fonction de la surface et du temps d'occupation.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE

L'effectif de l'école Sainte Jeanne d'Arc pour l'année scolaire 2021-2022 était de 64 élèves en élémentaire et 33 élèves en maternelle. Compte tenu du coût moyen des élèves scolarisés à l'école publique, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer 436,19 € par élève d'élémentaire et 973,44 € par élève de maternelle, soit pour l'année 2022 un total de 60 039,68 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MAURON

Tout élève a le droit d'être inscrit par l'autorité administrative compétente dans un autre établissement que l'école la plus proche de son domicile. En application de cette disposition, la commune de Mauron sollicite une participation aux dépenses de fonctionnement de 709,02 € pour un enfant habitant Loyat et scolarisé en classe ULIS à l'école Felix Bellamy de Mauron. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette demande.

MANDAT POUR CESSION DE LA PARCELLE Q0271 À TRÉGADORET

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le prix de vente du terrain Q0271, d'une surface de 840 m² situé à Trégadoret, au prix de 24 000 €. Il mandate l'agence BSK Immobilier située à Loyat, par mandat exclusif pour vendre ce bien.

VOTE D'UNE AIDE D'URGENCE POUR LES POPULATIONS D'UKRAINE VICTIMES DU CONFLIT

Le conseil municipal valide à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 € par habitant soit 1 663 €.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

- Changement de 4 portes à la Maison de l'enfance : SARL GOUEDARD Menuiserie de Crédin, 13 141,10 € TTC
- Plantes pour fleurissement : Serres des Ajoncs d'or de Sérent, 1 593,32 € TTC
- EARL Pépinières du Gros chêne Sérent – plantes et fleurs : 1 102,64 € TTC
- Palis en ardoise, traverses en pin, blocs béton pour aménagement de parterres : Point P de Ploërmel, 1 856,21 € TTC
- Recherche de fuites sur la toiture de la Salle omnisports : SRIO de Plougoumelen, 2 019,49 € TTC.

// Séance du 19 mai 2022

NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ ET INDEMNITÉ DE FONCTION

Le maire peut déléguer une partie de ses fonctions à des conseillers municipaux, ceux-ci peuvent percevoir une indemnité de fonction, laquelle doit rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire. Monsieur le Maire a proposé la fonction de conseiller délégué à la vie associative à M. Christian VINCENT qui l'a acceptée. Le conseil municipal valide à l'unanimité l'indemnité de fonction de Christian Vincent au taux de 4,95% de l'indice brut 1027 soit 192,53 € brut à la date de prise de fonction.

RÉFÉRENT « FRELON ASIATIQUE »

L'élu Référent « frelon asiatique » a à sa disposition les documents d'informations transmis par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles. Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Philippe Beriou comme élu référent.

SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal suit l'avis de la commission vie associative et valide à l'unanimité l'attribution des subventions suivantes :

Bénéficiaires	Proposition du conseil municipal Subventions 2022
Garde de L'Yvel Football	1 729,00 €
Club des Sorciers	510,00 €
Société de chasse	573,00 €
UNC-AFN	300,00 €
Basket club Loyat	442,00 €
Les volants Loyatais	273,00 €
Tennis Club Loyatais	753,00 €
Loyat Volley Club	228,00 €
Loyat Sport Nature	696,00 €
Comité de jumelage Loyat-Rivière	953,00 €
Rando Plaisir	350,00 €
L'éveil des Coccinelles	342,00 €
Comité des fêtes de Loyat	1 140,00 €
Sous total associations communales	8 289,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Croix-Rouge	100,00 €
Union Sapeurs-Pompiers	50,00 €
Ass Don du sang bénévole	50,00 €
Rêves de clown	50,00 €
La santé de la Famille	50,00 €
Solidarités Paysans Bretagne	50,00 €
La Société Protectrice des Animaux	40,00 €
Sous total associations hors de la commune	440,00 €
TOTAL GENERAL	8 729,00 €

DEMANDE DE L'ÉCOLE THÉODORE BOTREL POUR LE PROJET « LA NATURE ET L'IMAGINAIRE »

Dans le cadre du projet d'école « La Nature et l'Imaginaire » 35 élèves des classes de GS au CM2 réaliseront un séjour au Centre des Landes à Monteneuf les 30 et 31 mai 2022. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 20 € par enfant participant soit un total de 700,00 €.

DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC POUR LE PROJET « LÉGENDES DE BROCÉLIANDE ET D'AILLEURS »

Dans le cadre du projet d'école « Légendes de Brocéliande et d'ailleurs » une sortie est organisée sur le site du Château de Comper, en forêt de Brocéliande et à Tréhorenteuc pour les 97 élèves de l'école. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 20 € par enfant participant soit un total de 1 940,00 €.

DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC POUR LA CLASSE TRANSPLANTÉE À PARIS

Les 44 élèves des classes de CM vont participer au projet de classe transplantée à Paris du 31 mai au 4 juin 2022. Le coût du voyage est d'environ 450,00 € par enfant. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 80 € par enfant participant soit 3 520,00 €

BILAN PARTIEL DU RESTAURANT SCOLAIRE 2021-2022 AU 30 AVRIL 2022

Il y a une prévision de 15 277 repas pour l'année scolaire, soit une moyenne de 109 repas par jour. La comparaison est difficile avec les année 2019-2020 et 2020-2021 qui ont été impactées par la crise sanitaire. Le conseil municipal prend connaissance du bilan ci-dessous.

Dépenses	2018-2019	2020-2021	2021 - avril 2022
Salaires et charges	33 091,55 €	37 455,66 €	2 649,75 €
Alimentation	49 361,93 €	45 432,09 €	34 544,68 €
Chauffage	4 993,42 €	5 652,39 €	5 030,81 €
Entretien divers	1 843,48 €	2 327,87 €	2 148,42 €
Electricité	1 784,79 €	1 576,84 €	1 706,65 €
Analyses laboratoire	204,04 €	208,12 €	208,12 €
Dépenses totales	91 279,21 €	92 652,97 €	76 288,42 €
Coût de revient du repas	5,54 €	6,26 €	6,85 €

Recettes	2018-2019	2020-2021	2021 - avril 2022
Facturation repas scolaires	55 663,20 €	50 042,43 €	38 134,42 €
Nombre de repas	16 467	14 794	11 137

Bilan	2018-2019	2020-2021	2021 - avril 2022
déficit total	-35 616,01 €	-42 610,54 €	-38 154,00 €
déficit par repas	-2,16 €	-2,88 €	-3,43 €

PROGRAMME DE VOIRIE 2022, LANCEMENT DU MARCHÉ ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal valide à l'unanimité, les choix des routes proposées par la commission travaux pour le programme de voirie 2022, et sollicite le Conseil départemental pour l'obtention d'une subvention :

Tranche ferme évaluée à 31 556 € HT : le Jeune Quily (tranche 2) et Montaigu/La Rosaie (tranche 3)

Variante évaluée à 29 920 € HT : Quelneuc (Chemin de Bianche) et Kersamson (rue des Myosotis)

RÉAMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS, LANCEMENT DU MARCHÉ ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal valide à l'unanimité le choix des rues proposées par la commission travaux pour le programme 2022 de réaménagement des trottoirs : tranche ferme (rue du Stade et rue de Poullouan) et tranche optionnelle (rue de la Mare Rouaud et rue de la Chapelette). Il sollicite également le Conseil départemental, la Région et l'Etat pour obtenir des subventions.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

Lors de sa réunion du 11 mai 2022, la commission vie scolaire a modifié le règlement intérieur du restaurant scolaire en insérant des pictogrammes plus ludiques pour les enfants. Le conseil municipal valide à l'unanimité le nouveau règlement.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

- Travaux de peinture logement 9 rue de la mairie : Artmonie de Ploërmel, 5 307,20 € TTC
- Entretien du cimetière 4 passages par an : l'atelier de l'Oust de Saint Marcel, 2 880,00 € TTC
- Travaux sur le garage de la Mairie : Chefdor couverture de Loyat, 16 847,63 € TTC
- Travaux mises aux normes électriques : Christophe JAN de Josselin : 3 432,00 € TTC
- Travaux électriques dans les logements communaux : Christophe JAN de Josselin : 4 614,00 € TTC
- Ouvertures des logements communaux : Fermetures du Porhoët de Josselin, 21 751,20 € TTC
- Portes de la salle omnisports : Fermetures du Porhoët de Josselin, 21 152,40 € TTC

// Séance du 5 juillet 2022

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE VOIRIE 2022

En vertu des délégations accordées au maire par le conseil municipal, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a attribué les marchés suivants après avis de la commission travaux : pour les travaux de voirie 2022, l'offre de EIFFAGE est retenue pour un montant de 36 970,50 € HT. Travaux de point à temps 2022 : l'offre de EIFFAGE est retenue pour un montant de 13 500 € HT.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENEDIS

Le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes, d'une redevance due au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité. Pour l'année 2022, le conseil municipal valide à l'unanimité le montant de cette redevance qui s'élève à 221 €.

RÉGIE « PRODUITS DIVERS »

Suite au transfert du Trésor Public nécessitant de déposer les recettes encaissées à Pontivy, le conseil municipal décide à l'unanimité qu'à compter du 1er septembre 2022, le service de photocopies ne sera plus proposé à la mairie. Pour information entre le 1er janvier et le 30 juin 2022, 175 photocopies ont été réalisées pour un montant de 35,00 €.

RÉGIE MÉDIATHÈQUE

Pour les mêmes raisons que précédemment, le conseil municipal décide de rendre gratuit l'accès à la médiathèque et de supprimer la régie qui était nécessaire à l'encaissement des adhésions.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LGD)

Lors de la séance du 1er février 2022, le conseil municipal a approuvé l'accompagnement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan pour l'élaboration des LGD de la collectivité. Plusieurs réunions de travail ont permis de formaliser la politique RH de la collectivité, en décrivant la feuille de route et la programmation des orientations et des actions déterminées. Les LGD ont été présentées aux agents de la collectivités le mercredi 15 juin 2022, puis aux élus lors de cette séance.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

- Souffleur thermique à dos : Blanchard de Ploërmel, 791,12 € TTC
- Motobineuse thermique : Blanchard de Ploërmel, 538,99 € TTC
- Tronçonneuse 45cm : Blanchard de Ploërmel 746,40 € TTC
- Tondeuse pro 163CC : Concept motoculture de Ploërmel : 1 990,00 € TTC
- Lavage et traitement anti-mousse des murs de la médiathèque : Peinture Monvoisin de Loyat, 2 050,99 € TTC
- Travaux de peinture logement communal : Peinture Monvoisin de Loyat, 697,68 € TTC
- Portes extérieures Maison de l'enfance : Peinture Monvoisin de Loyat, 530,28 € TTC
- Honoraires de maîtrise d'œuvre rénovation du logement au 1er étage 2 place de l'église : Torcoletti Conception de Ploërmel : 7 800,00 € TTC.

// Séance du 27 septembre 2022

RÉFÉRENTIEL M57 À COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal et pour les budgets annexes administratifs à partir de l'exercice 2023.

TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION À TITRE ONÉREUX DE TERRAINS NUS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'institution de la taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructibles à compter du 1er décembre 2022. En l'absence d'éléments de référence, la taxe est assise sur les deux tiers du prix de cession. La taxe est égale à 10 % de ce montant. Elle est exigible lors de la première cession, à titre onéreux du terrain, intervenue après son classement en terrain constructible.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Lors de sa séance du 28 septembre 2021, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle ponctuelle de 300 € aux associations qui œuvrent plus particulièrement pour l'animation et le rayonnement de la commune de Loyat. Le conseil municipal décide, à la majorité (une abstention) d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'Association « Comité de jumelage » pour l'organisation de l'animation « Spectacle humoristique de Kévin Gavaud » les 29 et 30 janvier 2022 ; à l'Association « Loyat Sport nature » pour l'organisation de l'animation « Randonnées VTT et pédestre du Pays des Sorciers » les 2 et 3 avril 2022 ; et à « l'AEP Ecole Sainte Jeanne d'Arc » pour l'organisation du « Vide grenier » le 8 mai 2022.

PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à représenter la commune lors du Congrès des Maires qui se déroulera du 22 au 24 novembre 2022 à Paris et à prendre en charge les frais de mission (transport, hébergement et restauration).

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

Le conseil municipal valide à l'unanimité la possibilité de recrutement d'agents contractuels de droit public et de modifier le tableau des emplois en conséquence.

MISSION DE MÉDIATION

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la mission de médiation du CDG 56. Il prend acte que les recours contentieux formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation. En dehors des litiges compris dans cette liste, la collectivité garde son libre arbitre de faire appel au Centre de gestion si elle l'estime utile. La collectivité rémunèrera le Centre de gestion à chaque médiation engagée selon les tarifs suivants :

Type de médiation	Tarif
Médiation préalable obligatoire	Forfait de 500 € la médiation correspondant à une mission de 8 heures. En cas de dépassement de ce forfait de 8 heures, application d'un coût horaire de 50 €
Médiation à l'initiative du juge	Collectivités affiliées : 89 €/heure Collectivités non affiliées : 130 €/heure
Médiation à l'initiative des parties	Collectivités affiliées : 89 €/heure Collectivités non affiliées : 130 €/heure

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE À UNE COMMISSION COMMUNAUTAIRE « AFFAIRES CULTURELLES, GRANDS ÉQUIPEMENTS ET ÉVÈNEMENTS »

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Maud GAVAUD, 2e Adjointe au maire, membre de la commission « affaires culturelles, grands équipements et évènements culturels et sportifs communautaires »

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS

Le conseil municipal valide à l'unanimité la participation de la commune pour un montant forfaitaire de 50 € pour les particuliers d'une partie des frais de destruction des nids de frelons asiatiques et frelons européens, après avis de l'élu référent de la commune et sur présentation de la facture acquittée par les particuliers auprès du prestataire.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

- Locations d'illuminations : Adico Illuminations de Fay de Bretagne : 2 212.08 € TTC
- Remplacement d'un gradateur pour le système de chauffage de l'Eglise : Delestre de La Séguinière : 2 623.20 € TTC
- Mobilier pour logement d'urgence Les Docks du Meuble de Ploërmel : 803.00 € TTC
- Etiquettes pour lecteur code barre pour l'identification des livres de la médiathèque : FIBA de Seignosse : 504.00 € TTC

- Tubes PVC diamètre 200 en 3M : Frans Bonhomme de Ploërmel, 789.00 € TTC
- Fleurs automne-hiver : les Serres des Ajoncs d'Or de Sérent : 828.08 € TTC
- Reboisement de la parcelle YA57 par 825 épicéas : Société Forestière Grand Ouest de Trémorel : 1 584.00 € TTC

// Séance du 8 décembre 2022 :

PRÉSENTATION ET DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Les orientations du PADD doivent être soumises au débat en conseil municipal. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable PADD a été présenté en réunion publique à la population le 13 septembre 2022. Le conseil municipal confirme avoir débattu sur ce PADD dont la politique retenue se traduit à travers 5 grandes orientations :

1. SE DÉVELOPPER DE MANIÈRE RAISONNABLE
2. ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE
3. QUALITÉ DE VIE A CONFORTER
4. NOMBREUX ESPACES NATURELS A PRÉSERVER ET VALORISER
5. PATRIMOINE PAYSAGER A METTRE EN VALEUR

ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION DU VOTE DU BUDGET 2023 EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.1612-1

Le conseil municipal autorise à l'unanimité les dépenses ci-dessus par anticipation du vote du budget 2023, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

VOTE DES TARIFS DE GARDERIE PÉRISCOLAIRES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs 2022 à compter du 1er janvier 2023.

VERSEMENT D'UN ACOMPTE CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le versement d'un acompte correspondant à 1/3 en fonction des effectifs au titre du premier trimestre scolaire sur la base de 973,44€ par élève de maternelle, et 436,44€ par élève de primaire.

REFACTURATION DES PRESTATIONS D'ÉLAGAGE AUX PARTICULIERS

Le conseil municipal valide à l'unanimité le principe de refacturation des travaux d'élagage au prix de 175,10 € l'heure, aux propriétaires des parcelles qui ne réaliseraient pas les travaux dans les délais impartis.

TAUX DE PROMOTION – AVANCEMENT DE GRADE, ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le taux de promotion d'avancement de grade à 100% pour le passage d'un adjoint d'animation principal 2è classe en adjoint d'animation principal 1è classe

PRÉSENTATION DU BILAN SOCIAL 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le bilan social de l'année 2021.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'interruption de l'éclairage publique de 20h45 à 6h30 sur l'ensemble du territoire de la commune.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de s'engager dans la démarche de Convention Territoriale Globale mise en place à l'échelle du territoire de Ploërmel Communauté pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027 (afin de faire évoluer les financements vers les bonus territoires de la Convention Territoriale Globale à compter de 2023), en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales afin de bénéficier de financements pour son service de garderie périscolaire.

STATUTS DE MORBIHAN ÉNERGIES

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de Morbihan Energies suite à l'adhésion de nouvelles intercommunalités.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

- Changement des brides de suspension de la cloche 4 : Bodet de Trementines, 1 200.00 € TTC- Radiateur du cabinet médical et prises électriques école publique : Christophe Jan de Josselin, 576,00 € TTC
- Remplacement du chauffe-eau des vestiaires du stade de foot : Christophe Jan de Josselin, 8 292,00 € TTC
- Rampe d'accès à la sacristie de l'église : MDM de Ploërmel : 661,79 € TTC
- Installation d'un pare-ballon sur le city parc : Sport nature de Beignon, 4 611,00 € TTC

La vie du CCAS

Le 1er octobre dernier, la mairie et le CCAS accueillaient les bébés nés entre octobre 2021 et septembre 2022, leurs familles, les assistantes maternelles et le RPE (relais-parents-enfants).

Les six mamans présentes ont reçu une rose blanche, les sept bébés un livre de naissance joliment illustré et un chêne sera planté près de l'étang communal pour marquer cet événement. Tout le monde s'est rassemblé autour d'un pot, un moment bien sympathique d'échanges.

Le repas des personnes de 75 ans et plus a eu lieu le dimanche 16 octobre. Le menu proposé a été très apprécié des 78 convives et des élus. Nous remercions Corinne et les enfants de la garderie pour la confection des magnifiques bouquets de fleurs. L'ambiance était au rendez-vous, des chants, des discussions et le plaisir de retrouver des amis ont permis à chacun de passer un agréable après-midi.

Les personnes qui n'ont pas pu participer au repas ont reçu un petit colis avec des friandises. Les équipes du CCAS ont distribué 107 paquets.

Les enfants des écoles n'ont pas été oubliés, ils ont reçu chacun un livre avant de partir en vacances.

Danielle Guillaume,
Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et sociales.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

// Avant-propos

Document central du Plan Local d'Urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit les orientations générales des politiques retenues par la commune de LOYAT en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Il permet d'exposer l'ambition de la politique communale dans ces domaines pour la décennie à venir et constitue donc l'expression des objectifs que la commune s'est fixée à moyen et long termes.

Conformément à la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 (ALUR), le PADD fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, qui constituent une priorité des politiques publiques menées au niveau national.

A LOYAT, les orientations qui ont été définies visent essentiellement à développer une urbanisation adaptée aux orientations du développement durable, dans un souci d'économie d'espace et pour répondre aux attentes en termes de mixité sociale et intergénérationnelle, mais aussi à mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie dont bénéficient les Loyatais, à gérer les contraintes auxquelles est soumis le territoire en termes de risques naturels et technologiques.

La politique retenue en matière d'aménagement et d'urbanisme se traduit ainsi au travers de 5 grandes orientations :

1. Se développer de manière RAISONNABLE

2. Accompagner la dynamique économique locale

3. QUALITÉ DE VIE A CONFORTER

4. NOMBREUX ESPACES NATURELS A PRÉSERVER ET VALORISER

5. PATRIMOINE PAYSAGER A Mettre en valeur

Deux mois au minimum avant l'arrêt du projet PLU, un débat doit avoir lieu en Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le document suivant a été conçu afin d'alimenter ce débat qui a eu lieu le 08 décembre 2022 en séance du conseil municipal. Ce PADD a également été présenté lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 13 septembre 2022 à la salle polyvalente.

Le public aura également la possibilité de suivre l'évolution de la révision du PLU lors de prochaines réunions publiques et rencontres organisées avec le Cabinet d'études « Atelier d'Ys » qui assiste et conseille les élus pendant toute la procédure.

//1. Se développer de manière raisonnable

OBJECTIF N°1 : UNE PRODUCTION RÉGULIÈRE DU NOMBRE DE LOGEMENTS

De 1975 à 2008, la population de LOYAT a connu de faibles variations, se stabilisant autour des 1 400 habitants. Au début des années 2010, la croissance a été très soutenue (+2,3%, le double de la moyenne départementale), la population communale atteignant plus de 1 650 habitants en 2013.

Entre 2013 et 2018, la population s'est stabilisée autour de 1 650 habitants, cependant, depuis le début des années 2020, la population communale croît de nouveau.

En 2022, la commune compte environ 1 660 habitants.

Ainsi, pour la décennie à venir, la municipalité souhaite prolonger de manière raisonnable cette nouvelle croissance démographique.

La commune table sur un rythme de croissance estimé à environ 8 nouveaux logements par an sur la prochaine décennie.

La population envisagée à l'horizon du présent PLU sera d'environ 1 820 habitants, soit un taux de croissance annuel d'environ 0,7%.

OBJECTIF N°2 : MAÎTRISER L'URBANISATION

Afin de limiter la consommation des espaces et ainsi protéger au maximum les zones naturelles et agricoles, afin aussi de limiter les déplacements de véhicules, de ne pas trop éloigner les futurs habitants des commerces, des équipements et des services, la réalisation de logements se fera notamment en densifiant le bourg.

C'est pourquoi les élus de LOYAT ont procédé à une analyse fine du potentiel de densification dans le tissu déjà bâti.

Celle-ci aboutit à la conclusion suivante :

Une quarantaine de nouveaux logements pourraient raisonnablement voir le jour lors de la prochaine décennie en densification ou en dents creuses.

Les autres habitations prendront place :

- dans une extension urbaine en cours (rue Anne Dargnies)
- sur un nouveau secteur d'extension urbaine, représentant au total environ 1 hectare.

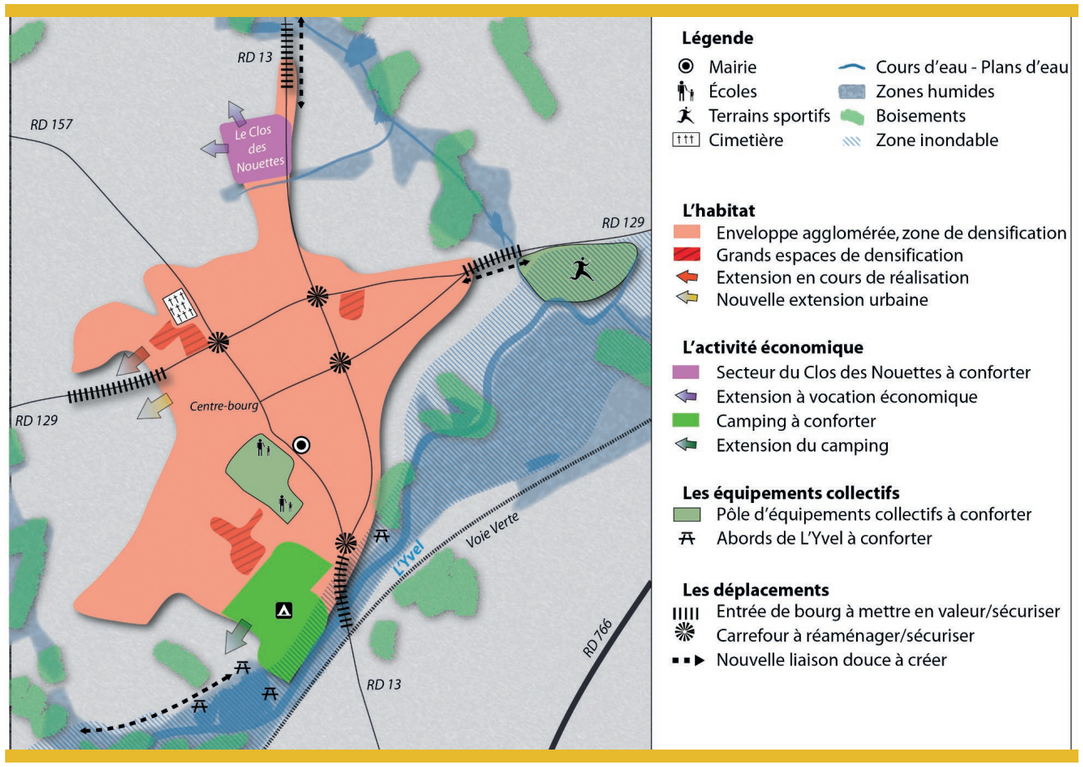

Ces deux zones pourront accueillir au moins une trentaine de nouveaux logements.

- enfin, une dizaine de logements permettront de résorber une partie de la vacance.

OBJECTIF N°3 : MODÉRER LA CONSOMMATION D'ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

Au cours de la décennie passée, la consommation d'espaces a été d'environ 14 ha (source : Portail de l'artificialisation des sols) :

Environ 1 ha pour l'activité économique,

13 ha pour l'habitat (construction d'environ 60 logements).

La densité moyenne était donc d'environ 5 logements par hectare.

Afin de freiner l'étalement urbain, de préserver les espaces agricoles et naturels dans la commune, et conformément au SCoT du Pays de Ploërmel, l'objectif retenu dans le PLU est d'appliquer une densité minimale de 15 logements par hectare dans les secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation. Cet objectif pourra être décliné de manière différenciée suivant les secteurs afin de tenir compte des contraintes propres à chaque site, de l'environnement bâti existant et des enjeux relevés en matière de paysage.

Ce nouveau parti d'aménagement s'inspire directement des principes d'un urbanisme durable qui vise à :

- répondre aux besoins diversifiés, notamment en logements, tout en limitant au maximum la consommation de l'espace.
- faire en sorte que les nouveaux habitants ne soient pas éloignés des équipements et services afin de ne pas multiplier les déplacements de véhicules.
- préserver les zones naturelles et les milieux écologiques sensibles.
- protéger les terres agricoles afin de favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine.

OBJECTIF N°4 : FACILITER LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

LOYAT possède à ce jour un parc de logements sociaux supérieur à la moyenne de Ploërmel Communauté (6% du parc contre près de 5% pour l'intercommunalité). On dénombre plus d'une quarantaine de logements aidés sur la commune.

Afin de renforcer la cohésion sociale et de faciliter l'insertion des nouveaux Loyatais à la vie de la commune, dans les futures opérations à vocation d'habitat, une réflexion particulière sera menée quant à la mise en œuvre d'une mixité :

- des types d'habitat (logements intermédiaires, individuels groupés et/ou lots libres).
- de la population (en mêlant les populations de milieux divers).
- des fonctions urbaines (en facilitant l'implantation d'habitats, de services, d'équipements...).

OBJECTIF N°5 : MAINTENIR LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DES HABITATIONS SITUÉES EN DEHORS DU BOURG

Dans un souci de respect des réglementations en vigueur et de préservation de l'activité agricole, les écarts et hameaux n'auront pas vocation à recevoir des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Cependant, le bâti existant de ces secteurs conservera, sous conditions, des possibilités d'évolution telles que l'extension, la construction d'annexes ou encore le changement de destination dans le respect de l'activité agricole et des espaces naturels avoisinants.

// 2. Accompagner la dynamique économique locale

OBJECTIF N°1 : PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE ET FAVORISER LES NOUVELLES INSTALLATIONS

Près de 77% de la superficie communale possèdent un caractère agraire. L'agriculture demeure ainsi une composante essentielle de l'équilibre du territoire et joue un rôle important dans l'entretien et l'identité territoriale.

Il s'agit donc de garantir la continuité de la trentaine d'exploitations agricoles loyataises. À cette fin, des zones agricoles seront définies dans lesquelles seule l'activité agricole pourra se développer. À l'intérieur de ces zones, les bâtiments d'exploitation seront protégés et la création de nouveaux projets agricoles autorisée.

OBJECTIF N°2 : REDÉFINIR UNE CENTRALITE COMMERCIALE DANS LE BOURG

LOYAT dispose de quelques commerces et services de proximité.

Le commerce joue un rôle d'animation fondamental pour la commune et permet de fournir des services quotidiens aux Loyatais.

L'objectif communal est de maintenir cette offre et d'offrir des opportunités pour la création de nouveaux commerces.

A ce titre, la municipalité envisage de conforter la centralité commerciale dans le bourg.

OBJECTIF N°3 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Pour accompagner le développement économique de Ploërmel Communauté, la commune de LOYAT doit, à son échelle, être en mesure d'accueillir de nouvelles entreprises.

Ainsi, une réserve foncière à vocation artisanale sera maintenue en extension de la zone du Clos des Nouettes (sur environ 2 ha).

Enfin, LOYAT compte quelques activités en campagne. La commune souhaite maintenir cette vitalité économique, c'est pourquoi le PLU pourra déterminer des STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées) à vocation économique, et ce afin de permettre aux entreprises en place de pouvoir évoluer dans le respect et la préservation de l'activité agricole et des espaces naturels avoisinants.

OBJECTIF N°4 : SOUTENIR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET LES LOISIRS DE PLEIN AIR

La commune souhaite confirmer le tourisme et les loisirs comme composantes de l'économie loyataise.

Cela passe par le maintien et le développement :

- des zones de loisirs et d'espaces récréatifs (plan d'eau, abords de l'Yvel...),
- de l'offre hôtelière (camping, gîtes...),
- de l'aérodrome,
- ...

// 3. Une qualité de vie a conforter

OBJECTIF N°1 : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Afin de sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes, améliorer le cadre de vie des résidents, l'objectif communal est de favoriser une meilleure cohabitation entre les différents moyens de circulation.

Cet objectif peut être traduit par les souhaits suivants :

- mise en sécurité de plusieurs croisements (carrefour de la rue Saint-Martin et des rues de Poulouan et de Margotton ; carrefours le long de la rue de l'Yvel...),
- mise en sécurité des entrées de bourg,
- amélioration de la qualité paysagère de l'entrée de bourg de la rue du Pont,
- amélioration des conditions d'accès aux terrains de sports,
- mise en sécurité des déplacements entre le bourg et le Bas des Grées,
- création de nouveaux cheminements piétons dans les futures opérations d'urbanisation,
- création de connexions dans le bourg,
- maillage du territoire en liaisons douces et chemins de randonnée. À une échelle plus large, l'objectif communal est de favoriser une mise en réseau des sentiers piétons et cyclables du territoire, assurant notamment le lien entre le bourg, les hameaux et la trame verte et bleue ;
- ...

Enfin, rappelons que dans le but de limiter les déplacements et de réduire les gaz à effet de serre, toutes les constructions nouvelles à usage d'habitation seront implantées dans le bourg ou ses extensions, le plus proche possible des équipements, commerces et services.

OBJECTIF N°2 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION PAR UNE OFFRE ADAPTÉE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Les évolutions démographiques récentes et projetées font apparaître la nécessité de faire progressivement évoluer l'offre de services et d'équipements proposée aux Loyatais. De telles structures sont en effet essentielles à l'échelle d'une commune, dans le sens où elles constituent des lieux d'échanges et de rencontres entre la population. Les activités associatives qui y sont liées sont souvent le vecteur de liens sociaux entre les habitants de différents quartiers.

C'est pour cette raison que la commune envisage :

- l'identification de réserves foncières pour la création ou l'extension d'équipements existants (école élémentaire, cimetière...),
- de rendre accessibles les abords de l'Yvel en aménageant des espaces récréatifs,
- ...

OBJECTIF N°3 : PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Le projet de PLU, en centralisant le développement de l'habitat et des activités économiques, permettra de favoriser le développement des communications numériques.

OBJECTIF N°4 : AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES CONSTRUCTIONS

Afin d'œuvrer pour la transition énergétique, le recours aux énergies renouvelables sera préconisé. L'objectif étant également de réduire les consommations d'énergie liées au bâtiment et de valoriser les énergies renouvelables.

La commune souhaite faciliter ce type de procédés de construction en limitant également les contraintes architecturales suivant la localisation du projet.

OBJECTIF N°5 : PRENDRE EN COMPTE LE RISQUE INONDATION

Afin de limiter l'exposition de la population aux risques engendrés par les inondations, les projets d'aménagement prendront en compte le zonage des eaux pluviales communales. De plus, les constructions nouvelles seront limitées dans le périmètre de l'Atlas des Zones Inondables.

// 4. De nombreux espaces naturels à préserver et à valoriser

OBJECTIF N°1 : CONSERVER LA TRAME VERTE LOYATAISE

Les boisements et haies bocagères présentent un intérêt paysager, écologique et énergétique indéniable (régulation hydraulique, lutte contre l'érosion et les vents dominants, protection des écosystèmes...).

Les boisements sont disséminés sur tout le territoire communal, le plus représentatif étant le Bois de Crénion. Ces espaces naturels couvrent près de 15% du territoire communal (plus de 600 ha). Le maillage bocager s'étend quant à lui sur environ 262 km.

Le SCoT du Pays de Ploërmel demande que les PLU assurent une protection adaptée du maillage bocager et des boisements.

La protection du patrimoine bocager constitue également un objectif inscrit dans le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Vilaine.

En conséquence, il sera procédé à la détermination des haies, coulées vertes et boisements qu'il sera judicieux de préserver.

OBJECTIF N°2 : PRÉSERVER LA TRAME BLEUE COMMUNALE

LOYAT doit protéger ses milieux aquatiques, conformément aux prescriptions du SAGE Vilaine, documents de planification fixant des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

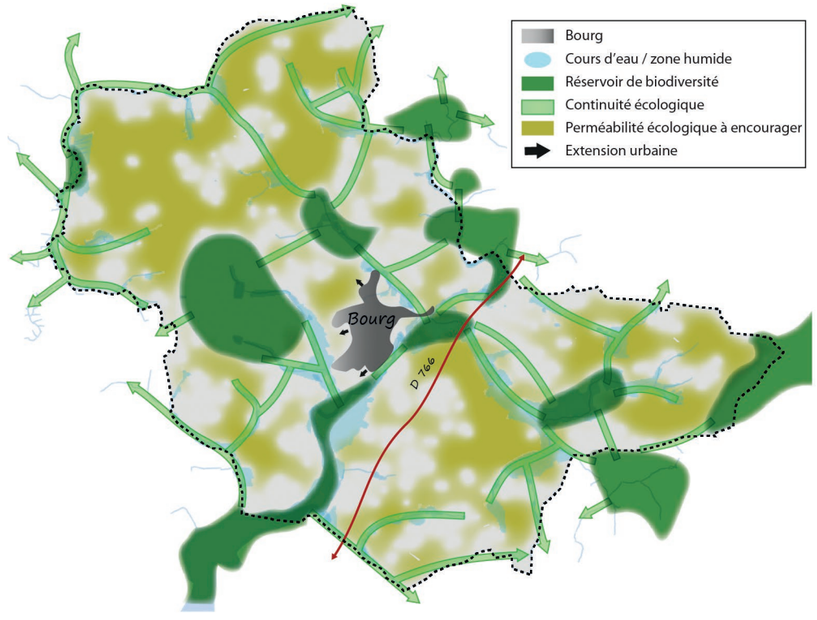

Ce souci de préservation, affiché dans le PADD, permet de préserver et gérer durablement les zones humides, mais aussi de préserver et restaurer les fonctionnalités des cours d'eau des bassins versants de l'Yvel et du Ninian ainsi que les écosystèmes aquatiques (abords des cours d'eau, plans d'eau...).

OBJECTIF N°3 : SAUVEGARDER LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Plusieurs réservoirs de biodiversité et corridors écologiques ont été identifiés. Les réservoirs sont des milieux naturels permettant aux différentes espèces faunistiques et floristiques de réaliser leur cycle de vie, les corridors permettant l'évolution des espèces entre ces différents réservoirs.

Ainsi, le PLU assurera la préservation et la protection de ces réservoirs dont le site Natura 2000 de la Forêt de Paimpont et la ZNIEFF du Lac au Duc, milieux naturels contribuant significativement à la trame verte et bleue intercommunale.

Par ailleurs, les multiples corridors écologiques (comme l'Yvel, le Ninian et leurs affluents ou le réseau bocager dense), assurant des connexions entre les nombreux réservoirs de biodiversité communaux et intercommunaux, seront préservés.

// 5. Un patrimoine paysager a mettre en valeur

OBJECTIF N°1 : SAUVEGARDER LES PAYSAGES D'UNE COMMUNE AU CŒUR DU PLATEAU DE L'YVEL

Les objectifs du PLU sont multiples :

- Préserver les diverses scènes fluviales et agraires des vallées et vallons,
- Conforter la présence du végétal (ripisylve) qui accompagne les cours d'eau,
- Préserver la qualité paysagère de la queue du Lac au Duc (berges boisées, prairies humides...) et maintenir la diversité de ses usages (réserve naturelle, chemins de randonnée...),
- Préserver l'activité agraire sur le plateau, actrice majeure du paysage, notamment en termes d'animation et de maintien des espaces ouverts,
- Maintenir les lisières forestières et les préserver de toutes urbanisations futures,
- Protéger les rares landes couvrant l'est du territoire communal, à la marge des rebords de la Forêt de Brocéliande.

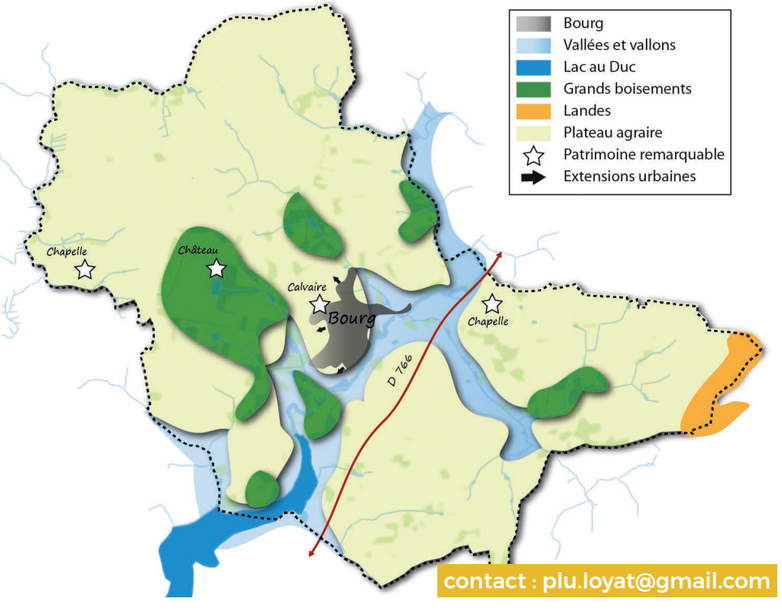

OBJECTIF N°2 : MATÉRIALISER CLAIREMENT LES LIMITES À L'URBANISATION

Lorsqu'ils constituent des espaces de transition, les haies, cheminements, cours d'eau, fossés doivent être maintenus et, le cas échéant, reconstitués chaque fois que cela est possible, en particulier pour éviter les contacts directs entre espaces bâtis et espaces cultivés.

Ces éléments matérialisent en effet les limites de l'urbanisation et atténuent l'impact paysager que peuvent avoir les constructions en frange urbaine, en particulier lors des nouvelles opérations d'aménagement.

La préservation d'éléments préexistants et la création de nouveaux attributs paysagers pourront être préconisées chaque fois qu'elles seront susceptibles d'améliorer l'insertion des nouveaux programmes de construction dans leur environnement.

OBJECTIF N°3 : PRÉSERVER, MIEUX FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI REMARQUABLE

LOYAT dispose d'éléments bâtis qui méritent d'être connus, préservés et mis en valeur, au service du cadre de vie commun. Outre le patrimoine remarquable (Château de Loyat, Calvaire du cimetière, Chapelles de Trégadoret et de Crétudel), la commune possède également un « petit » patrimoine, ou patrimoine vernaculaire, maillant son territoire. On peut notamment citer des manoirs, des longères, des croix de chemin, des puits, des fours à pain...

Ces éléments sont non seulement des témoignages historiques et culturels, mais aussi, pour nombre d'entre eux, des marqueurs intéressants du paysage. Leurs caractéristiques essentielles doivent être conservées et, lorsque cela apparaît possible, leur environnement gagne à être mis en valeur.

Maud Gavaud,
Adjointe au Maire
aux affaires juridiques

contact : plu.loyat@gmail.com

Finances

À ce jour, il reste quelques écritures et des régularisations comptables à passer pour que le compte administratif, arrêté au 31 décembre 2022, soit définitif.

Les dépenses sont légèrement différentes des prévisions.

La dette est de **560€/habitant**. La capacité de désendettement de la commune est de **3,82 ans**.

// Les dépenses de fonctionnement 2022

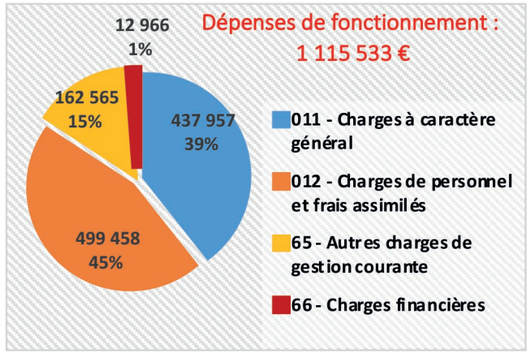

- **39%** : charges de personnel.
- **45%** : charges à caractère général : gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, eau-électricité (+26%), cantine, transport, entretien, voiries, assurances.

  Electricité : grâce à notre adhésion au Syndicat Départemental Morbihan Energies, la hausse a été limitée.
- **15%** : indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc...).
- **1%** : remboursement des intérêts des emprunts.

// Les dépenses d'investissement 2022

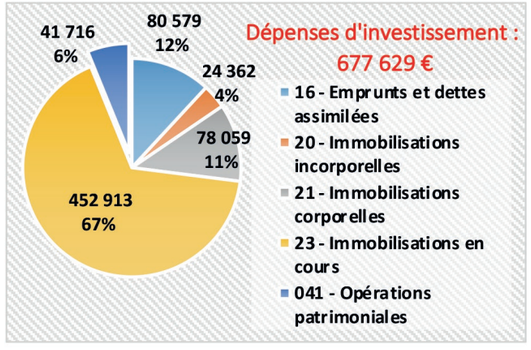

- **67%** : immobilisations en cours (Construction : programme d'entretien des voieries, réaménagement des trottoirs 2021 et 2022).
- **11%** : immobilisations corporelles : l'achat de mobiliers et matériels.
- **4%** : immobilisations corporelles : frais d'études.
- **12%** : remboursement des emprunts.
- **6%** : opérations patrimoniales.

// Les recettes de la commune 2022

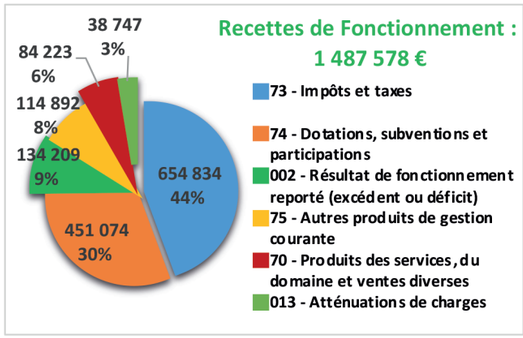

- **44%** : impôts et taxes: Impôts directs locaux, FNGIR, DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux).
- **30%** : subventions et dotations (dotation forfaitaire, de solidarité rurale, nationale de péréquation, FCTVA, etc...).
- **9%** : report résultat 2021.
- **8%** : revenus des immeubles (locations).

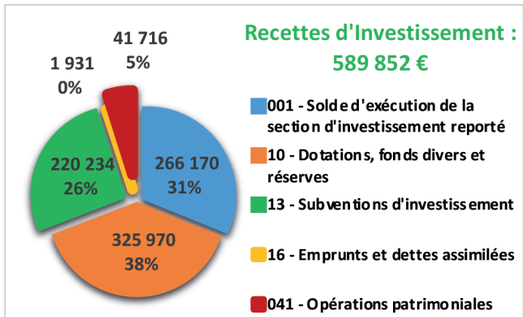

- **31%** report résultat de 2021.
- **38%** de dotations dont 280 000 € de report de fonctionnement de 2021.
- **26%** de subventions.

// La taxe foncière 2022

2022 Commune	32,53%

Le Conseil municipal n'a pas augmenté les taux. Cependant, il y a toujours la revalorisation, par l'Etat, de la base cadastrale (locative) de + 3,4%.

Bonne année à toutes et à tous.

Philippe Bériou,
Adjoint au Maire chargé des Finances

Tarifs communaux adoptés pour l'année 2023

// PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
Buse béton centrifugé 2m40 diamètre 300	30,00€ le ml
Tube écobox hydrotube diamètre 300	20,00€ le ml
Tube écopal diamètre 250	15,00€ le ml
Regard	70,00 €
Couvercle de regard	25,00€
Tout venant gravier	18,30€ le m³

// TARIFS SALLE POLYVALENTE

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE				
Capacité 250 personnes Caution : 500 € Caution ménage : 60 €	1 journée de location		2 jours de location	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Salle sans cuisine	150 €	200 €	225 €	300 €
Salle avec cuisine	250 €	350 €	375 €	525 €
Réveillon	300 €	500 €		

Les associations communales bénéficient d'une location gratuite par an (hors assemblée générale)

// REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Repas réguliers : 3,55 €
- Repas occasionnels : 4,38 €
- Repas adultes : 7,83 €

// GARDERIE COMMUNALE

Forfait demi-heure	Forfait 1 mois	Forfait 1 mois à partir du 3e enfant	A appliquer au Quotient Familial
0,95 €	26,60 €	13,30 €	< 950
1,00 €	28,00 €	14,00 €	de 950 à 1300
1,05 €	29,40 €	14,70 €	> 1300

// CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans : 90 € pour 2m²
- 30 ans : 150 € pour 2m²

// DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité : tarif annuel de 50 €
- Installation régulière avec électricité : tarif annuel de 100 €
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €
- Supplément pour l'eau : tarif journalier de 3 €

École Ste Jeanne d'Arc

La rentrée 2021/2022 a été un moment important pour les élèves les plus jeunes puisqu'un « pôle maternelle » a été inauguré. Effectivement, afin que les plus petits d'entre eux puissent déambuler à leur aise dans une classe ouverte, 3 salles leur ont été dédiées. Les parents, comme à leur fidèle habitude, ont été présents pour réaménager ces locaux après avoir effectué quelques déménagements de meubles et cartons. Les enfants sont ravis de cet espace agrandi, ainsi que, bien sûr, leur enseignante et les 2 aides maternelles.

Le projet d'année choisi par l'équipe enseignante touche notre patrimoine proche : « Brocéliande et ses légendes ».

L'école a également proposé des ateliers « philo » qui se sont déroulés dans chaque classe avec une intervenante formée, adaptés à l'âge des interlocuteurs pour que ceux-ci puissent, dans leur quotidien, avoir ce « réflexe de la réflexion ».

L'année précédente, c'était « Pop English » que nous avions accueilli afin d'initier un anglais courant dans toutes les classes grâce à des chants, mimes, comptines, « flash cards ». L'équipe enseignante garde, chaque année, l'objectif de permettre aux enfants de vivre l'anglais au quotidien. Ainsi, dès le plus jeune âge, les élèves s'habituent à un maximum de consignes dans la langue de Shakespeare...

Un des piliers du projet d'établissement de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc est l'entraide. C'est ainsi qu'un tutorat entre le cycle 3 et le cycle 1 a été mis en place : moments de lecture partagée, explication de jeux de société et surtout des moments « banalisés » où des ateliers ont été instaurés avec un brassage de l'ensemble des classes.

// Les animations liées à nos deux projets

BROCÉLIANDE ET SES LÉGENDES

Le COVID n'a pas permis à l'école de vivre notre journée de « lancement de projet » comme chaque année. C'est pourquoi, en fin d'année, nous avons passé une journée extraordinaire à Tréhorenteuc. Balade contée, pique-nique sous les arbres centenaires, balade en calèche enviée par tous les touristes qui applaudissaient notre passage, visite de la maison de Merlin où on a vécu, tel Harry Potter, des moments exceptionnels : Merlin en personne, accompagné de son hibou, nous ont émerveillés avec leur magie.

Quant au projet « philo », celui-ci a initié nos élèves à la réflexion et à une vie en démocratie par des débats qui permettent aussi d'améliorer la maîtrise de la langue. Les objectifs sont multiples : diminuer les conflits par le dialogue, accorder une place à chacun, exercer chaque enfant à la prise de parole devant un groupe et donner autant d'importance au groupe qu'à l'individu...Une très belle expérience que les enseignants continuent de faire vivre cette année encore.

// Sorties, activités extra-scolaires... etc...

Malheureusement, toutes les activités partagées avec les écoles du secteur n'ont pas été reconduites à cause du COVID : journée sportive, marche caritative, rencontre musicale. Plusieurs sorties en lien avec « Brocéliande et ses légendes » n'ont pu être programmées, excepté cette journée magique à Tréhorenteuc.

L'opération « Nettoyons la nature » a eu lieu en septembre avec les parents accompagnateurs.

Une journée « sécurité routière » a ravi les CM venus avec leur vélo et leur casque. Le grand défilé de cyclistes a été applaudi par leurs cadets restés dans la cour.

Et bien sûr, grâce au financement de Ploërmel communauté, un éventail hétéroclite d'activités est proposé aux élèves :

- spectacle pour les CE/CM ;
- séance de cinéma pour tous ;
- marionnettes de la compagnie « Les 3 chardons » pour les maternelles/GS/CP/CE1 ;
- spectacle de danse pour les CP/CE : « XY » dans l'amphithéâtre de Josselin ;
- performance musicale pour les plus petits dans la salle de Mauron ;
- visite de la maison des dangers pour le cycle 2 à Ploërmel ;
- tuilages artistiques avec l'artiste Hélène Siellez.

Les élèves ont pu fabriquer des jeux lors des ateliers « bois » : Molky, hockey, palets et aussi un castelet qui trônent dans la cour pour le temps de récréation.

Des activités sportives pour tous sont également proposées : danse pour le cycle 1 ; rugby pour les cycles 2 et 3 ; découverte du « kingball » avec un énorme ballon difficile à manier ; tchoukball pour les plus grands ; gigantesques courses d'orientation dans Loyat et challenge olympique avec sauts, hockey, lancers, en lien avec les jeux paralympiques.

Grâce à la municipalité, des séances de piscine sont proposées à partir du CP.

// Pour les CM, quelques privilèges et activités supplémentaires

Les CM2 se sont déplacés pour le cross du collège avec leurs camarades du réseau. Ils se sont aussi retrouvés pour une journée d'intégration en juin : inclusion dans les classes de 6è, déjeuner au collège, rencontre avec les professeurs. Ces mêmes élèves ont organisé deux ventes de livres pour leurs camarades plus petits afin de mobiliser un maximum d'entre eux à la lecture : classement des livres, liste à distribuer, aménagement de stands dans leur cour, manipulation de la monnaie. C'est ainsi une façon de responsabiliser les aînés de notre école. De plus, chaque semaine, ils participent à un moment de « chut on lit », dehors au soleil, sous les tables...Là où on en a envie... Les maths n'étant pas en reste, un défi MATHS est organisé par la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique suivi toute l'année du CP au CM2.

Les CE2/CM ont pu enfin se rendre à Paris pendant une semaine. Un moment extraordinaire suivi par toutes les classes sur le blog chaque jour afin de retrouver notre mascotte « Petit ours brun » près de tous les monuments parisiens. Ce voyage a fait beaucoup d'envieux parmi leurs parents. Quel moment de plaisir et de souvenirs inoubliables... !

// Pastorale et le « VIVRE ENSEMBLE »

Une célébration a eu lieu en début d'année au sein de l'école puisque les élèves du réseau ne pouvaient pas encore se réunir. En décembre, les enfants ont animé la messe de l'Avent dans l'église de Loyat, hélas sans personne extérieure, les restrictions sanitaires étant à l'époque toujours d'actualité.

Pour un moment de partage indispensable en

ce mois de décembre, les enfants ont été cette année encore, invités à confectionner « des boîtes de Noël » : boîtes à chaussures distribuées par la Croix-Rouge dans laquelle chaque enfant pouvait mettre de petites douceurs, des petits cadeaux et des petits mots. Comme l'an passé, des cartes de Noël ont aussi été réalisées par les élèves à l'intention des sans-abris en partenariat avec l'association SAKADO. Enfin, une collecte a été mise en place dans le réseau ploërmelais pour nos voisins ukrainiens, ainsi qu'une marche avec quelques minutes de silence organisée dans toutes les écoles le même jour. Notre école avait choisi l'étang de Loyat, un endroit apaisant pour évoquer cette affreuse guerre.

L'Ecole Ste Jeanne d'Arc a toujours évoqué « Le vivre ensemble, l'inclusion ». C'est un des traits fondateurs de son projet d'établissement.

Lors de la journée mondiale de la trisomie le 21 mars, tous les enfants ont été invités à venir avec des chaussettes dépareillées...Un symbole de solidarité après de nouveaux moments de partages et de discussions.

// Les festivités de l'école

Une soirée « portes ouvertes », anglophone a été organisée au cours de laquelle les parents ont été accueillis, avec petits fours et boissons anglaises préparés lors des ateliers « cuisine » en mode « speak English ». Un moment de retrouvailles apprécié par les parents qui ont réalisé, « avec le tutorat » de leurs enfants, une première flashmob géante.

Plusieurs matinées petits travaux ont été organisées comme chaque année par l'AEP.

Deux repas à emporter ont été préparés par l'APEL : « Poulet coco » et « couscous » grâce aux parents bénévoles et à notre « cuisinier fétiche ».

Il y a eu également :

- une vente de sapins, de brioches et de gâteaux ;
- un carnaval dans le bourg de Loyat, encadré par une multitude de parents et de poussettes

clôturé cette année par le retour d'une dégustation de crêpes ;

- la venue en calèche du père Noël comme l'an passé pour déposer de multiples cadeaux. Un moment mémorable pour les petits comme pour les plus grands. Tous ont chanté, applaudi, ovationné le vieil homme barbu et son cheval, avant de recevoir quelques livres supplémentaires offerts par la mairie ;
- le retour du vide-grenier organisé par les 3 associations, avec toujours autant de succès ;
- une kermesse organisée pour la 1ere fois au stade de foot, avec les danses des enfants, toutes reprises par les parents et une flashmob géante pour clôturer cette journée ensoleillée.

Les 3 associations toujours présentes au côté des enseignants, se joignent à moi pour inviter tout nouveau parent à les rencontrer.

Quant à moi, je reste disponible pour vous expliquer de vive voix le quotidien de nos élèves à l'école Ste Jeanne d'Arc.

Vous retrouverez toute la vie de l'école sur notre BLOG :

http://ecole-stejeannedarc-loyat.eklablog.com

Et pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter

au 02 97 93 03 62
ou par mail, à l'adresse ci-dessous.

eco56.steja.loyat@enseignement-catholique.bzh

Vous pouvez aussi consulter la page facebook des parents de l'APEL
« APEL » école Ste Jeanne d'Arc »

Guillemaud Anne, Directrice

// Les écoles //

École Théodore Botrel

Dans la continuité des années précédentes, l'école, maintenant labellisée E3D par le Recteur d'Académie « Ecole en démarche de développement durable » a poursuivi en 2022 ses projets autour de cet axe en y ajoutant une dimension artistique sous le thème « Art et nature ».

Les nombreuses activités proposées ont permis à nos écoliers « éco responsables » de s'épanouir au quotidien dans une pédagogie de projets dans laquelle apprendre à lire, écrire, compter et respecter l'autre devient un plaisir !

// L'école Théodore Botrel en 2022

Suite à l'ouverture de la troisième classe avec un effectif qui continue de grandir, 63 élèves prennent tous les matins le chemin de l'école. L'équipe pédagogique est composée de 4 enseignantes et 2 ATSEM :

- une classe de TPS/PS/MS avec Marie LE BRUN (directrice et enseignante) et Corinne LE GLOHAEC (ATSEM);
- une classe de GS/CP/CE1 avec Catherine BUESTEL (enseignante) et Magdalena MESLE OGOREK (ATSEM)
- une classe de CE2/CM1 et CM2 avec Clélia ANTOINE et Fanny BELLON

L'équipe est complétée par Aurore Tabary (décharge de direction), Emma Richard (service civique) et trois AESH (accompagnant d'enfants à besoins particuliers) : Sandrine DELHAYE, Laëtitia PENNEC et Christelle PINCEDE.

// Le quotidien de l'école

Le projet d'école porte sur la participation active des enfants dans leurs apprentissages. Ainsi l'équipe s'est formée aux pédagogies nouvelles et propose des pratiques basées sur l'apport des sciences cognitives (aide à l'attention, la mémorisation et l'implication active de l'enfant dans son apprentissage) et à la pédagogie montessori. L'apprentissage de l'anglais est proposé dès l'entrée en maternelle et l'école a participé à la semaine académique des langues vivantes. Les portes ouvertes de l'école, grand moment de convivialité, ont été d'ailleurs complétées par des portes ouvertes virtuelles en anglais faites par les élèves de CE-CM (à retrouver sur notre site internet).

- Pour développer le goût de lire et écrire, en plus d'un apprentissage renforcé au quotidien, les enfants participent au « quart d'heure » de lecture appelé « Chut je lis » et apportent leur contribution au journal « Les p'tits journalistes » du réseau des écoles publiques. Les GS CP CE1 ont aussi participé à la Semaine de la presse et des médias et se sont exercés à la langue orale en participant à des émissions de radio en collaboration avec Timbre FM.
- Pour contribuer au vivre ensemble, sont proposés : des « ciné philos » avec débats sur des thèmes liés à la différence, au harcèlement… ; des « conseils » de classe coopératifs où chaque enfant peut échanger, exprimer ses émotions et faire des propositions sur la vie de l'école.

// École labelisée E3D

Au mois de mars, c'est avec beaucoup de fierté qu'enfants et enseignants ont reçu officiellement le label E3D « Ecole en Démarche de Développement Durable », en présence de M. Le Maire, Mme Guillaume, adjointe aux affaires scolaires, l'Inspection Académique représentant le Recteur et la presse. Ce label vient récompenser les nombreux projets éducatifs en lien avec le développement durable (tri, utilisation d'un lombricomposteur, jardinage, plantation d'arbres, liaison avec le club nature du collège du secteur…). Pour conclure cette belle année scolaire, les élèves de la GS au CM2 sont partis en séjour « Classe nature » au centre d'hébergement « Les Landes » à Monteneuf et les plus petits ont vécu une belle journée aux « Jardins de Brocéliande »

// Un projet innovant aux airs scandinaves « Faire classe dehors »

L'école ne s'est pas arrêtée à ça puisque qu'elle est l'une des 5 lauréates d'un appel à projets de la Région Bretagne « Ecole Dehors ». Ainsi, depuis septembre et à raison d'une demi-journée par semaine, les classes de PS MS et GS-CP-CE1 s'exportent dans les Baux de Caulnes. Petits et grands, bien équipés et accompagnés lors de certaines séances par Aude Pochon, Educatrice à l'Environnement « Passeur de Nature » de Ploërmel prennent le chemin de leur classe à ciel ouvert. Vous pourrez peut-être les croiser le mardi avec leur chariot transportant tout le matériel nécessaire. Les enfants y reçoivent un enseignement des matières traditionnelles (maths, français…) et aussi un savoir naturaliste grâce à Aude, mais construit avec des activités sensorielles adaptées selon l'âge de l'enfant. Ainsi reconnectés à la nature, ils développent des savoirs, savoirs-faire et savoir-être fondamentaux pour la vie !

// Projet Artistique

Après la nature, place à l'Art pour développer la culture commune ! Ainsi l'école a organisé :

- la venue d'une autrice de Littérature de Jeunesse. Anne Gaëlle Morizur a fait découvrir

son univers par la pratique de son art : ateliers d'écriture et illustration pour les élèves de la GS au CM2.

- la participation au Printemps des Poètes avec des déclamations de poésies par les « brigades poétiques » de la PS au CM2.
- un projet théâtre avec les CE-CM qui ont joué leur pièce de théâtre basée sur l'œuvre de Fabien Arca "Moustique" au Théâtre Strapontin à Pont-Scorff en juin. Bravo les artistes !
- un projet de poterie avec Olivier Ruault, potier « Terres Précieuses » au Val d'Oust pour les PS MS avec des créations dignes des plus grands artistes potiers !
- trois spectacles à la Chapelle Bleue ou à Mauron : Animalium, du théatre de Marionnettes et du théâtre d'interprétation.

// Les autres projets et actions

D'autres projets, activités, sorties, sont venus jalonner l'année :

- du sport avec des intervenants sportifs de Ploërmel Communauté : activités gymniques en PS MS, course d'Orientation en CE-CM, Défi Olympique, cycle de kayak avec la base nautique mais aussi piscine pour les élèves de la GS au CM2. Les grands ont vécu une formidable journée de sports dans le cadre de « Brocéliande Sport Nature » ;
- de l'éducation aux médias avec la semaine sans écran et le permis internet, en collaboration avec la gendarmerie de Ploërmel ;
- les grands ont obtenu leur permis vélo avec la Sécurité routière ;
- les élèves du CP au CM2 ont été sensibilisés aux premiers secours par une enseignante de l'école formée ; ce qui leur a permis de valider leur attestation "Apprendre à porter secours" ! Bravo encore à eux !
- et enfin, la liaison CM2- 6è se fait le plus naturellement possible grâce à la journée d'intégration au collège et aux interventions à l'école des collégiens et de leurs professeurs (classe orchestre, club nature...) Un moyen de créer du lien et de faciliter cette transition !

// L'école, lieu de convivialité

C'est en partie grâce à la mobilisation de l'Amicale des parents « les Amis de Théodore Botrel » que l'école peut proposer tous ces projets au quotidien (après le soutien de la Mairie et de Ploërmel Communauté). De nombreux moments de convivialité ont été organisés : fête de l'école, vide grenier, vente de gâteaux, ventes de brioches, spectacle de la compagnie ATOME THEATRE pour Noël. Des temps de partages tellement importants pour les enfants, les parents et l'équipe.

// Communication

Au quotidien, l'école accorde une grande importance au lien créé avec les familles pour un partenariat au service de la réussite de l'enfant. Ainsi, l'école s'est dotée de moyens numériques qui permettent une meilleure lisibilité du quotidien en classe (site internet avec espace privé pour les familles dans lequel elles retrouvent photos, cahier de texte numérique...).

Les Portes Ouvertes de l'école sont programmées le vendredi 31 Mars. La Directrice reçoit dès maintenant les familles intéressées pour une visite individualisée en amont. Contact au 02 97 93 01 91.

> Toutes les informations de la vie de l'école sur

http://ecoleloyatpublique.toutemonecole.fr/

Page Facebook

«École Publique Théodore Botrel LOYAT »

Loyat perd sa 4e fleur

Quelle fierté, pour les services techniques et la municipalité en 2018, de se voir décerner la 4e fleur par le jury national des Villes et Villages Fleuris ! Elle sera maintenue en 2021 après le passage du jury national. Cette année, il a effectué une nouvelle visite dans notre commune et nous a hélas retiré une fleur. Nous n'avons pas à rougir, bien au contraire, car Loyat fait désormais partie des 17 communes du département du Morbihan labellisées 3 fleurs.

Renouvellement du label zéro phyto

La commune n'emploie plus de produits phytosanitaires depuis 2017 et est labellisée « Terre saine » depuis 2021. En 2022, Loyat a été lauréate du prix « Zéro phyto durable ». Ce diplôme est le renouvellement de notre engagement pour la préservation de la nature et de la qualité de vie de nos concitoyens.

Bienvenue dans mon bourg fleuri

Le Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust a organisé les 23, 24 et 25 septembre dernier la première édition de « Bienvenue dans mon bourg fleuri » à l'échelle de son territoire. 127 communes étaient concernées. L'objectif de l'événement était de rassembler et de fédérer les communes du territoire du SMGBO, inscrites et engagées dans la démarche du label Villes et villages fleuris, dans l'organisation d'un événement commun. Loyat a participé à cette édition en proposant une randonnée de 8 km autour du patrimoine et du végétal le dimanche 25 septembre. Les élus ont expliqué à la trentaine de participants ce qu'est la gestion différenciée autour de l'étang communal. La marche s'est poursuivie à travers les Baux de Caulnes, puis dans les bois du château pour se terminer par le verre de l'amitié et une distribution de graines et de fiches pratiques au jardin pédagogique.

Concours des maisons fleuries

Cette année, les 17 concouristes inscrits étaient bien répartis dans la commune. Le jury a comptabilisé 5 maisons dans le bourg et 12 dans les villages : le Pont aux Moines, le Vieux Quily, la chaussée, le Manoir, Lesvran, Le Freique, Kersamson, La Ville Hein et Cantomheuc.

Comme à l'accoutumée, la commission cadre de vie a été émerveillée par les aménagements et le soin porté aux végétaux. « Vous ne manquez pas de bonnes idées et d'imagination. Sans aucun doute, vous avez un goût certain pour la conception de vos extérieurs. Certes, les fleurs et les plantes ont souffert de la chaleur cette année mais c'est à l'unanimité que nous vous félicitons pour votre travail et pour votre contribution à l'embellissement de notre commune. Pour la plupart d'entre vous, c'est avant tout une passion, un loisir ou une occupation que vous avez goût à partager. Vous nous avez réservé un accueil très chaleureux, comme toujours » a déclaré Solène Le Moing, conseillère déléguée au cadre de vie et à l'embellissement, lors de la remise des prix.

Les participants du concours 2021 ont été récompensés par une sortie dans la très jolie ville de Quimper où l'équipe municipale a très bien accueilli le groupe d'une trentaine de personnes. L'après-midi, ils ont découvert le parc et le château de Trévarez.

La commission cadre de vie continuera à proposer à tous les participants de nouvelles sorties pour le plus grand bonheur de tous.

N'hésitez pas à vous inscrire au concours des maisons fleuries, vous êtes les bienvenus. Votre fleurissement doit être visible de la route. Voici les 4 catégories du concours avec le classement 2022 :

// Jardin paysager

1	ROCHER Joël et Yolande	La Ville Hein
2	HUET André et Joëlle	Kersamson
3	HAMONET Alain et Marie-Madeleine	Le Freique
4	LOLICAR / LE HIR François et Rozenn	Lézonnet
5	COUSIN Jean-Pierre et Marguerite	Cantomheuc
6	DAHYOT Marie-Luce	La Chaussée

// Jardin de fleurs :

1	CHEREL Jean-Claude et Monique	Le Pont aux Moines
2	CHEFDOR Guy et Eliane	Le Vieux Quily
3	JOUVANCE Roger et Hélène	Le Pont aux Moines
4	PRIOUX Marie-Thérèse	Le bourg
5	JIGOREL Serge et Annick	Le Manoir

// Eco jardin :

1	BALLUE Jean et Marie Christine	Le bourg
2	ROWLANDS James et Béatrice	Lesvran
3	ROUXEL Françoise	Le bourg

// Façade et balcon :

1	TORCHY Didier et Francine	Le bourg
2	PIOT Bernard et Marie-Armelle	Le bourg
3	CHEFDOR Philippe et Chantale	Kersamson

1er prix
éco jardin

1er prix
façade et balcon

1er prix
jardin de fleurs

1er prix
jardin
paysager

Matinées citoyennes

Comme à l'accoutumée, la municipalité a organisé en 2022 deux matinées citoyennes, l'une le 2 Avril au jardin pédagogique et l'autre le 23 octobre avant la Toussaint au cimetière. La municipalité est très reconnaissante de voir toutes les bonnes volontés donner un peu de leur temps pour aider à l'entretien de certains espaces verts et partager un moment convivial qui se clôture toujours par une petite collation.

Nous renouvellerons ces matinées citoyennes en 2023.

Temps citoyen avec les écoles

Cette année nous avons également proposé aux écoles un temps citoyen au jardin pédagogique. La municipalité et les services techniques ont été ravis d'accueillir les enfants des deux écoles. Pascal PAGE, notre responsable des services techniques avait préparé quelques animations et explications de tout ce que l'on peut découvrir au jardin pédagogique. Ensuite, chacun a été mis à contribution pour désherber mécaniquement les allées et le parcours des sens. La municipalité remercie les enseignantes ainsi que tous les enfants pour leur participation.

Solène Le Moing,
Conseillère déléguée au cadre de vie et à l'embellissement.

La médiathèque

// Yves André, ancien bénévole à la médiathèque

Ancien professeur de biologie au lycée La Touche de Ploërmel, Yves André souhaitait s'investir et aider les autres, c'est pourquoi il a intégré l'équipe de bénévoles à la médiathèque en 2010. Il a tenu son rôle de rapporteur à la perfection. Les comptes-rendus de réunion de travail ont toujours été envoyés par mail, très vite chez tous les bénévoles. Il a également été d'une aide précieuse pour les permanences du samedi. Lorsqu'il manquait une personne, il était toujours volontaire pour effectuer le remplacement. Après 12 ans de bénévolat, l'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier Yves pour son investissement.

// Exposition Hélène ROINEL

Les enfants et petits-enfants de Hélène ROINEL, ancienne artiste et habitante de Lézonnet à LOYAT, ont fait don à la commune d'un certain nombre de ses tableaux après son décès en 2009, à l'âge de 99 ans.

Les bénévoles de la médiathèque ont créé un groupe de travail avec l'aide de la commune pour proposer au public une belle exposition de ses oeuvres qui était accessible durant les mois de décembre et janvier.

// Coup de coeur des bénévoles

LES 7 SŒURS DE LUCINDA RILEY

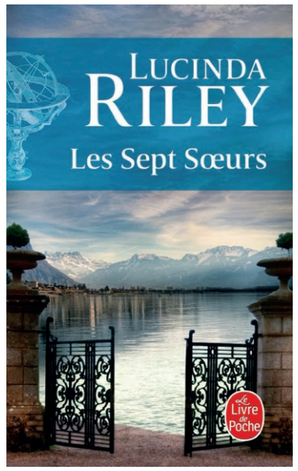

La saga des « 7 Sœurs » est une histoire d'humanité sur l'amour, la famille, la perte, la peur et la douleur qui se déroule sur 7 volumes et qui trouve ses racines dans la mythique histoire des 7 filles du géant Atlas : les Pléiades.

Chaque volume est l'histoire d'une des sœurs et ondule entre le présent et l'histoire de l'enfance de chacune.

Le premier tome commence à la mort du père, énigmatique milliardaire, qui les a adoptées aux quatre coins du monde lorsqu'elles étaient bébé. Suite à ce décès, Maia d'APLIESE et ses sœurs se retrouvent dans la maison de leur enfance, Atlantis, un magnifique château sur les bords du lac de Genève.

Pour héritage, elles reçoivent chacune un mystérieux indice qui leur permettra peut-être de percer le secret de leurs origines.

L'écriture de cette saga est fluide, se lit très bien sans longueur.

L'auteure nous renseigne sur les personnages, l'année dont elle parle, ce qui fait que le récit reste clair même s'il est fouillé.

On se laisse prendre au jeu et on passe d'un livre à l'autre avec beaucoup de plaisir.

Le 8e et dernier tome, qui aura pour titre « Alpha », racontera l'histoire du père et sortira en mai 2023 et nous l'attendons avec impatience tant cette série est addictive...

// Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque

- Mercredi de 14h à 18h ;
- Vendredi de 16h30 à 18h30.

La Municipalité remercie l'équipe de bénévoles qui anime notre médiathèque communale et recherche quelques volontaires supplémentaires.

// Lotissement « Les jardins du lavoir »

La commission travaux a retenu le cabinet URBAE de Muzillac pour assister la commune dans ce projet. Différents devis ont été demandés concernant les études suivantes :

1. Dossier de loi sur l'eau, c'est le cabinet Quarta de St Jacques de la Lande qui a été retenu pour un montant de 3 840 € TTC.

2. Reconnaissance géotechnique pour les lots à bâtir et la voirie du lotissement : terrassement, fondations, rapport à la nappe. L'entreprise retenue est E.C.R Environnement Ouest de Larmor Plage pour un montant de 4 764 € TTC.

3. Levé topographique : bornage périmétrique, levé technique et découpage des lots. C'est l'entreprise EGUINOS géomètre expert de Bain de Bretagne qui a été choisie pour un montant de 12 960 € TTC.

// Trottoirs

Petit rappel sur les rues qui ont été retenues pour la 2e tranche de travaux : il s'agit de la rue du Stade et de la rue de Poullouan en tranche ferme. La rue de la Mare Rouaud et la rue de la Chapelette sont présentées en tranche conditionnelle sous réserve d'un appel d'offres favorable.

ÉTUDE DES DIFFÉRENTS RÉSEAUX DE CES 4 RUES

- Eau potable : le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Brocéliande a fait une étude de l'ensemble du réseau. Il conclut que ce dernier est à refaire ainsi que la reprise de tous les branchements. Toutes les rues sont concernées.
- Eau pluviale : suite au passage de la caméra, l'ensemble des canalisations d'eau pluviale sera à remplacer.
- Réseau assainissement : Ploërmel Communauté ayant la compétence assainissement, a réalisé courant mai, à notre demande, le contrôle de ces réseaux qui sont en bon état.
- Recherche d'amiante : il nous a aussi été demandé de faire des recherches d'amiante dans les enrobés en place. La commission travaux a choisi l'entreprise GINGER de Plescop pour cette mission qui a été réalisée en août 2022. Aucune trace d'amiante n'a été trouvée.
- Télécom : pour l'aménagement des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous devons déplacer deux poteaux, un rue du Stade et l'autre rue de la Chapelette. Un devis de 1 010,40 € TTC a été signé avec Orange pour faire les travaux.

// Cimetière

Suite à notre appel à candidature auprès de différents cabinets pour assister la commune dans la réalisation de son projet de mise aux normes et extension de celui-ci, la commission travaux a choisi le cabinet ARTOPIA de Vannes/Josselin pour un montant de 11 604 € TTC. Le diagnostic et l'étude d'opportunité sont compris dans sa mission, ainsi que la présentation de différents scénarios et l'avant-projet.

La commission travaux doit se réunir le 18 Janvier 2023 avec le cabinet ARTOPIA pour statuer sur les différentes propositions soumises : mise aux normes, extension.

// Pont de la Vilette

La commune a bénéficié d'un programme national de contrôle des ponts par le biais du CEREMA. Suite aux visites réalisées par le prestataire APAVE, un compte-rendu dit « Carnet de santé » nous donne des informations et recommandations sur notre patrimoine. Il s'avère que le pont de la Vilette (entre le moulin et le village) est en mauvais état. Un arrêté a été affiché sur place et des plots installés afin d'empêcher tout passage sur ce pont, comme cela a été indiqué dans le rapport.

Nous sommes à la recherche d'un bureau d'études pour accompagner la commune et faire le nécessaire pour la réalisation de travaux permettant de rendre ce pont accessible notamment aux marcheurs.

// Eclairage public

Comme nous vous l'avions indiqué dans le « P'tit Loyatais » du dernier trimestre 2022, les lanternes vétustes sur poteau béton ont été remplacées par des projecteurs à LED. La commune a bénéficié d'une subvention de 60 % de Morbihan Energie pour ces travaux.

Suite aux recommandations du gouvernement et aussi pour maîtriser la dépense en électricité, dès fin octobre 2022, l'éclairage public a été diminué d'une heure par jour. De même, les illuminations de Noël ont été mises en service mais avec une durée raccourcie d'une semaine.

Il est prévu l'installation de deux horloges connectées pour mieux maîtriser la consommation électrique de l'éclairage public.

La commune s'est inscrite à un programme exceptionnel auprès de Morbihan Energie pour le remplacement des luminaires de type « boule » afin de réduire et limiter les nuisances lumineuses.

// Projet 2023

- Eclairage public : continuer le programme de remplacement et de mise aux normes des installations des lampes et armoires électriques.
- Trottoirs : finaliser la 2ème tranche pour lancer le marché et réaliser les travaux.
- Lotissement : le cabinet URBAE, chargé du projet, est en attente de réponses aux différentes études en cours (loi sur l'eau, géotechnique et topographique). Il prépare également le marché pour consulter les différentes entreprises et obtenir les devis.
- Pont de la Vilette : étudier la remise en état de ce pont et de réaliser les travaux en fonction des coûts.
- Cimetière : statuer sur les propositions qui vont être faites courant Janvier 2023 par le cabinet ARTOPIA.

Patrice Lameul
Adjoint au Maire chargé des travaux

Entretien voirie et chemins ruraux

// Travaux de voirie

Au cours de l'année 2022, la commission travaux, assistée du Cabinet Urbae de Muzillac, a choisi, l'entretien des voies communales suivantes.

Revêtement bicouche avec dérasement d'accotement et curage de fossés :

- voie communale entre Montaigu et La Rosaie (dernière tranche),
- voie communale au Jeune Quily (dernière tranche),
- portion de route dans les villages de Quelneuc et de Kersamson.

Ces travaux ont été réalisés courant septembre par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 36 970,50 € HT.

// Point à temps automatique (PATA)

Le PATA, consistant en la reprise d'éventuelles dégradations de la chaussée, a été réalisé courant septembre sur la voirie communale dans la partie Nord de la commune par l'entreprise EIFFAGE (tonnage 15 tonnes) pour un montant de 13 500 € HT.

// Curage des fossés

Des travaux de curage des fossés d'une longueur de 10 km ont été réalisés par l'entreprise ETA Chauderlier de Guilliers sur les voiries communales, entre le village de Crétudel vers Kerpiton, du Bourg vers Caulne, portion de route après les villages de Quelneuc, de Kerboclion et du chemin après la chapelle de Crétudel. Montant des travaux 13 500 € HT.

D'autres travaux de curage des fossés et pose de buses sont effectués à la demande sur la commune. Ces travaux sont assurés par nos services techniques et avec l'entreprise Harrouet Jean-Paul de Ploërmel quand cela est nécessaire.

Le contrôle des élagages des particuliers, le long des voies communales, se poursuit également dans la partie Sud de la commune.

// Entretien des bâtiments communaux

Comme chaque année, des travaux d'entretiens sont réalisés sur nos bâtiments afin de les préserver en bon état.

Cette année, des travaux ont été réalisés :

Logement locatif 1 Rue de Kernéant : changement des menuiseries extérieures par l'entreprise Fermetures du Porhoët pour un montant de 18 126,00 € HT, ainsi que le changement des portes extérieures en bois à la salle omnisport (17 627,00 € HT.)

Divers travaux ont été réalisés sur nos bâtiments :

- Réfection de la toiture du garage et des sanitaires publics par l'entreprise Chefdor Couverture à côté de la mairie (13 254,69 € HT),
- Électricité et plomberie pour un montant de 2 860,00 € HT,
- Peinture du logement situé 9 rue de la Mairie (4 824,73 € HT),
- Remplacement de radiateurs électriques dans deux de nos logements locatifs (3 845,00 € HT).

Enfin, en collaboration avec le maître d'œuvre Torcoletti Conception de Ploërmel, la rénovation de l'appartement au-dessus du cabinet médical (118,48 m²) a été estimé à 78 504,00 € HT. Les travaux devraient commencer au cours du premier trimestre 2023.

Sebastien Leray,
Adjoint au Maire chargé
du patrimoine et de la voirie

Prix maison de l'enfance

En septembre dernier, la Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne a organisé un concours portant sur des réalisations architecturales contemporaines préalablement sélectionnées pour le Prix 2022 « Architecture Espaces Bretagne ».

Après un premier prix obtenu en 2021 pour l'intérieur bois de ce bâtiment construit avec des matériaux bruts, la commune était qualifiée dans la catégorie **Accueillir** (médical, social, services à la personne, transports, hébergement...) grâce à sa Maison de l'enfance. Cette réalisation a obtenu le 1er prix pour la plus grande fierté des élus.

Le Cabinet d'architecture Laus Architecte de Nantes, qui a réalisé le plan et le suivi des travaux de la Maison de l'Enfance, a candidaté grâce à cette construction parmi 129 autres projets regroupés dans plusieurs catégories : travailler, accueillir, apprendre, se divertir, habiter ensemble, habiter individuellement, transformer pour habiter, vivre la ville et le paysage et le prix spécial du jury.

La Maison de l'enfance accueille plusieurs activités au cours de la semaine : la garderie périscolaire matin et soir ; l'aide aux devoirs animé par des bénévoles ; le centre de loisirs de Ploërmel communauté les mercredis et pendant les vacances scolaires ; le relais enfants-parents avec des professionnels de Ploërmel communauté ; l'association Les Coccinelles qui réunit des assistantes maternelles de la commune ; et des séances de sport pour les personnes âgées.

PAeB PRIX ARCHITECTURE ESPACES BRETAGNE 2022

Annuaire des Associations

CULTURELLES ET AUTRES				
Nom	**Activité**	**Président**	**Contact**	
BASKET CLUB LOYAT	Basket Ball	BOSCHET-GICQUEL Rozenn	06 68 80 23 08	rozennboschet@orange.fr
GARDE DE L'YVEL FOOT	Football	BOURSEUL Jean-Philippe	07 77 28 85 96	j.philippe.bourseul@hotmail.fr
LA PASTOURELLE	Danse bretonne	ROUXEL-GUERNION Françoise	02 97 73 80 74 06 04 19 03 58	guernion.francoise@orange.fr
LES VOLANTS LOYATAIS	Badminton	FOLLEVILLE Alain	06 06 43 88 15	alainfolleville@gmail.com
SOCIETE DE CHASSE	Chasse	LAHAYE Pascal	06 85 45 09 43 Lahaye Pascal 06 81 71 68 96 Papion René	rene.papion@laposte.net
TENNIS CLUB LOYATAIS	Tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves	02 97 93 09 20 06 07 90 09 90	pierreyvesguillemaud@gmail.com
VOLLEY CLUB LOYAT	Volley Ball	CHILLOU Quentin	06 28 36 05 69	loyatvolleyball@gmail.com
LOYAT SPORT NATURE	VTT/TRAIL/ MARCHE	BERTHIER Vincent	06 32 65 13 93	loyatsportsnature@gmail.com
RANDO PLAISIR LOYAT	Marche	SANTIER Odile	02 97 93 05 39	daniel.santier@orange.fr
LOYAT ULTIMATE CLUB KORRIGANS	ULTIMATE FRISBEE	TREHOREL Jules	06 08 09 70 36	jules.trehorel@gmail.com
Association des Trécistes de Kerviolo	EQUITATION	COMBES Vincent	06 61 73 39 67	ecuriesdekerviolo@gmail.com
PLANEURS DE BROCÉLIANDE	PLANEURS	PALUEAU Jacques	02 97 93 00 80	contact.planeurs.broceliande@gmail.com
ULM CLUB DE BROCÉLIANDE	ULM	GUERINEL Jean-François	07 87 43 06 55	jguerinel305@orange.fr ulm.broceliande@gmail.com
CULTURELLES ET AUTRES				
Nom	**Activité**	**Président**	**Contact**	
AMIS THÉODORE BOTREL	Ecole Publique	PESTIEAUX Thibaut	06 06 68 65 88	lesamisdetheodorebotrel@gmail.com
A.P.E.L	Ecole Privée	FOLLEVILLE Pascal	02 97 93 03 62	apel.loyat@gmail.com
ASSOCIATION EDUCATION POPULAIRE (AEP)	Ecole Privée	JOSSO Pascal		
O.G.E.C	Ecole Privée	GUÉRIN Marlène		ogec.loyat@gmail.com
UNC/AFN	Patriotique, souvenir, anciens combattants	DREAN PAUL	02 97 73 80 24	paul.drean@wanadoo.fr
CLUB DES SORCIERS	Club du 3e Age	HALLIER Bernard	02 97 74 41 28 06 09 96 51 15	
COMITE DE JUMELAGE Loyat-Riviere	Vie locale	TREHOREL Laurence	06 82 25 12 43	laurencetrehorel@gmail.com
CHAPELLE ET FOUR DE TREGADORET	Patrimoine	HAMERY Alain CHATEL Bernard	02 97 93 00 47 06 24 07 28 44	
LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CRETUDEL et de la fontaine St Colomban	Patrimoine	VANTIGHEM Patrice	02 97 93 09 39 06 03 03 84 02	patrice.vantighem@orange.fr
COMITE DES FETES	Vie locale	THOMAS Morgane	06 25 60 08 04	comitedesfetesloyat@outlook.fr
	Vie locale	GUILLARD Arthur	06 79 75 60 90	comitedesfetesloyat@outlook.fr
L'ÉVEIL DES COCCINELLES	Culture	FOLLEVILLE Christine	06 18 12 69 03	chrisfolleville4@gmail.com

Les festivités 2022 de nos associations

Les Amis de Théodore Botrel

// Marché local : Dimanche 9 octobre 2022

Les exposants et les visiteurs ont répondu présents pour la deuxième édition du marché. 17 producteurs et artisans ont participé à cet évènement. Deux animations ont été proposées par des parents : hypnose de rue et musique traditionnelle bretonne.

Marie LE BRUN, la Directrice de l'école, nous a rendu visite ainsi que le maire de LOYAT, M. TREHOREL. Cet évènement a pu avoir lieu grâce à l'implication d'une équipe de parents bénévoles et à ceux qui ont confectionné de nombreuses crêpes et gâteaux.

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE :

https://actu.fr/bretagne/loyat_56122/loyat-producteurs-et-createurs-au-rendez-vous-pour-le-marche-local_54344301.html

// Vide-grenier : 20 novembre 2022

59 exposants et 979 visiteurs ont participé à ce deuxième vide-grenier.

Une solide équipe de bénévoles de l'association a organisé l'évènement et s'est relayée toute la journée. Des parents ont de nouveau mis la main à la "pâte" en confectionnant des crêpes et des gâteaux. Marie LE BRUN la Directrice est passée nous rendre visite ainsi que le Maire de LOYAT, M. TREHOREL.

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE

https://vannes.maville.com/actu/actudet_-loyat.-1-000-entrees-payantes-au-vide-greniers-de-l-ecole-publique-_dep-5516695_actu.html

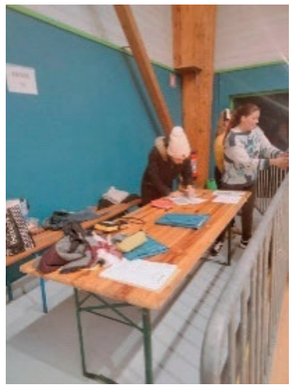

Comité de jumelage Loyat Rivière

2022 fut active pour les membres de notre association.

Nous avons reçu **Kevin Gavaud**, l'enfant du pays, monté à Paris et qui a régalé de son spectacle NAÏF, 400 spectateurs venus de loin pour certains. De l'avis de tous, ce fut une réussite pour nous et un moment très émouvant pour Kevin. Vincent Solignac, son imprésario, scénariste et comédien connu a dit avoir rencontré lors de ce week-end loyatais, une chaleur vraie et inédite à Paris.

A la Pentecôte, nous avons été accueillis à **Rivière** par nos jumeaux. Un grand week-end festif rempli de découvertes : visite de Namur, ses rues, sa citadelle, ses spécialités gustatives... des repas gargantuesques mais surtout conviviaux. Des rires tout le long du séjour. Chacun est revenu fatigué mais nourri de cet espace-temps sorti du quotidien.

En septembre, ce sont une balade sur le lac de **Guerlédan** et la visite des Forges de **Quenecan**.

En octobre, nous avons réitéré le **repas tripes** : 500 parts ont été vendues.

// Pour 2023 : à votre agenda

Le cabaret : repas allemand au cours duquel Philippe Chatain, humoriste imitateur viendra croquer l'actualité. Découvert par Philipe Bouvard, puis Gérald Dahan, il passe chez Drucker et enchaîne les festivals. Il travaille pour de nombreuses radios dont France Armorique. Il sera chez nous **samedi 25 février** pour son nouveau spectacle *Chatain croque l'actualité*.

Vente des tickets au 06-82-25-12-43. Attention, places limitées, réservées aux adultes. 27 €

Le repas tripes sera reconduit le samedi 21 octobre 2023

Très bonne année à tous.

Pour tous les membres du comité : Laurence Tréhorel, Présidente.

Les associations de l'école Ste Jeanne d'arc de LOYAT

L'AEP, L'OGEC et L'APEL vous souhaitent une année haute en couleurs, pleine de joie et de bonheur, pour que 2023 soit encore meilleur !

L'Ecole privée Ste Jeanne d'arc de LOYAT fonctionne avec trois associations composées de parents et de personnes souhaitant garder le lien avec l'école. Ces trois associations ont comme objectif d'aider au fonctionnement de l'école, de l'entretenir et de la faire vivre pour que nos enfants y passent une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

L'AEP « Association d'Education Populaire » est propriétaire des bâtiments et du foncier de l'école.

Cette association entreprend les travaux et l'entretien des classes.

L'OGEC « Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique » est chargé de la gestion économique et financière de l'école.

L'APEL « Association des Parents de l'Enseignement Libre » rassemble l'ensemble des parents d'élèves de l'école. Son rôle est multiple : elle fait le lien entre les parents et les différents acteurs de l'école, propose différentes manifestations tout au long de l'année pour dynamiser la vie locale et de l'école et elle récolte surtout des fonds pour financer une partie des projets pédagogiques portés par l'équipe enseignante.

Chacune de ces associations est composée d'un bureau mais lors des actions et manifestations en faveur de l'école aucune entité n'est affichée « tout le monde œuvre ensemble ». S'engager dans les associations, c'est aussi une bonne occasion de créer du lien entre parents et une opportunité de faire des rencontres et de se connaître au sein de notre petite commune.

Les trois associations sont déjà à l'œuvre et ce depuis la rentrée de septembre 2022.

L'assemblée générale qui s'est tenue en octobre a permis d'accueillir de nouveaux membres dans les trois associations. Aujourd'hui, nous sommes au nombre de 20. Mais, c'est sans compter le nombre de parents bénévoles qui viennent soutenir et donner de leur temps lors des différentes manifestations organisées.

Depuis la rentrée, les associations ont organisé en octobre une vente de brioches qui sera renouvelée en février, en novembre vente d'un repas à emporter, le fameux poulet coco, en décembre vente de sapins de Noël et organisation de l'arbre de Noël avec la venue du père Noël.

// Dates à retenir :

Vacances de février : vente de brioches (3,50 € la brioche en vente auprès des enfants de l'école)

18 mars : boum et soirée dansante « fêtons le printemps »

4 juin : vide-grenier

1er juillet : kermesse

Au plaisir de vous retrouver,

Les membres de l'AEP, L'OGEC et L'APEL de l'école Ste Jeanne d'arc

Distribution Poulet coco

Arbre de Noël

Vente des sapins de Noël

Vide grenier

La kermesse

Loyat sport nature

// Dimanche 3 avril 2022.

RANDONNÉES VTT ET PÉDESTRE AU PAYS DES SORCIERS !!

Un rendez-vous sportif, convivial et chaleureux qui nous avait manqué après les annulations de 2020 et 2021. Ce dimanche il n'y avait de négatif que les températures (-3°C à 8h), une pluie de compliments, le soleil mais surtout les sourires des 900 randonneurs ont réchauffé les cœurs (mais pas les pieds) de nos 55 bénévoles. Un très bon cru !

// SAMEDI 29 OCTOBRE 2022.

L'ABÉCÉDAIRE DU TRAIL DES SORCIERS 2022

Aventure. Organiser un trail est avant tout une aventure humaine très enrichissante.

Brocéliande Fantastic. Cette année, la 2ème édition du Trail des Sorciers a fait son entrée dans la programmation du Festival Brocéliande Fantastique.

Challenge des Trails de Ploërmel Communauté. Une nouveauté, une belle idée et surtout un bon coup de pouce avec la prise en charge du chronométrage !!

De Poix, Tuet, Chillou. La municipalité de Loyat a récompensé les meilleures performances loyataises. Sixtine DE POIX et Adrien TUET sur le 12km et Quentin CHILLOU sur le 28km.

Eclaire. Lampe frontale, outil indispensable pour venir à bout de cette course nocturne. Cette ligne continue de points lumineux qui serpentent le long de l'Yvel est une des belles images de la soirée.

Fléchage. Quelques coups de massettes, 230 pancartes réfléchissantes, 150 rubalises réfléchissantes, et quelques heures passées dans les bois pour un résultat reconnu de tous.

Garnis comme les paniers !! De très belles récompenses confectionnées par la biscuiterie LE DRÉAN.

Halloween. Le concours de citrouilles sculptées, décorées et illuminées a réuni 15 jeunes artistes !! De très belles réalisations ! La décoration de la salle et des ravitaillements ont donné cette atmosphère particulière d'un week-end d'Halloween au pays des Sorciers et l'occasion de donner une véritable identité à notre manifestation.

Inscriptions. 150 randonneurs, 178 coureurs sur 12km, 67 coureurs sur le 28... et autant de sourires !! Et c'est bien là notre réussite.

Joyeux anniversaire Françoise !! Et oui j'espère que vous y avez pensé !! Elle était au retrait des dossards !!

Kerpiton. La Croqueuse, le Quart de Cœur, le Petit Ton, des noms qui ne vous sont plus inconnus. Merci à la Brasserie de Kerpiton.

LOYAT SPORTS NATURE, une petite association où l'on fait les choses sérieusement sans se prendre au sérieux.

Météo. Météo France, Météociel, Météo Radar... mon historique de cette dernière semaine témoigne d'une de mes préoccupations de la semaine. Dans l'historique, il y a aussi Chrono-course, ma 2ème préoccupation, validation des certificats oblige.

Néant sur Yvel. Même si nous partons et arrivons à Loyat une grande partie du parcours est sur la commune de Néant-sur-Yvel. Deux très beaux trails (Trail des Sorciers mais également le Trail du Graal), avec des circuits indépendants sur une même commune... un vrai paradis pour traileurs.

Organisation. « Très bonne organisation » « Organisation sans faille » « Petite organisation qui a tout d'une grande ». A la lecture de ces commentaires, je ne peux m'empêcher d'esquisser un léger sourire.

Partenaires et fournisseurs. Ils sont nombreux et sont essentiels dans l'organisation. CHEFDOR Plomberie, pour le prêt du camion, CHEFDOR Couverture pour le prêt du camion et le montage du podium, lycée La Touche pour la tonnelle, mais également EPI SERVICE, A la Bonne Bouche, boulangerie de Guilliers, Au bout du Pont, Pôle des sports de Ploërmel pour le prêt du matériel, La Campénéacoise...

Quatre-vingt Bénévoles : aux inscriptions, à la buvette, en cuisine, sur les circuits et ravitaillements, mais également tout le travail de débroussaillage en amont de la manifestation.

Rencontres. Une manifestation sportive mais avant tout une manifestation festive et conviviale. De belles rencontres...

Speaker. Pour réussir une manifestation, il faut s'entourer des meilleurs ! Professionnel et toujours de bon conseil, merci « Benoit Blanchard animation » de nous avoir accompagnés lors de cette édition.

Trail. « Ça au moins c'est un vrai trail », ça doit être un compliment !!

UTMB a son Mont... nous aussi !! Le Mont Brulé a bien cramé nos traileurs du 28.

Vainqueurs. De très beaux vainqueurs et des performances de haut niveau. Fabien JAFFRE, 2h03min38s sur le 28km (675m D+) et Benjamin JOUBIN, 49 min 42s sur le 12km. Admiratif.

Wouahh !! Nous avons la chance de connaître une infographiste de talent. Affiches, trophées, dossards... et ce fond de podium magnifique !! Wouah !! C'est simple, vous avez des idées, www.clairebirgand.fr les réalise en mieux !! Il parait que ça porte un nom ... le talent !!

X propriétaires !! Merci aux X propriétaires (je ne connais pas le nombre exact) qui nous permettent de vous proposer ce beau circuit. Je rappelle que tous les bois traversés sont privés.

Yvel. L'Yvel et ses affluents n'ont jamais été très loin ... voire très près sur le 28.

Z'est les vacances !! Parce que comme tout bon organisateur, on part en vacances après le trail.

Rando-Plaisir

// Rando du 3 juillet 2022

L'association Rando-Plaisir a été très active au cours de l'année 2022. Pour que notre commune soit encore plus vivante, en dehors de nos randos habituelles tous les 15 jours, le bureau et le conseil d'administration ont décidé d'organiser une rando ouverte à tous celles et ceux qui aiment la marche.

Celle-ci a eu lieu le dimanche 3 juillet. Les circuits reconnus, nous nous sommes mis au travail. Armés de débroussailleuses, de faucilles et de tout outil nécessaire à l'entretien, nous nous sommes partagés les parcours. Dès 8 heures du matin, femmes, hommes et autres bénévoles, soit une bonne quinzaine de personnes, nous avons travaillé sans relâche et ce durant trois matinées le samedi matin.

Des hommes très adroits ont fabriqué des pancartes qui ont jalonné les sentiers. D'autres ont fabriqué de grandes banderoles. Celles-ci ont été placées dans des endroits stratégiques et nous avons annoncé l'événement dans divers médias.

Le jour venu, un bon cycliste de notre association a fait tout le tour des circuits pour vérifier que tout était bien en place et pour que les randonneurs puissent effectuer sans souci le nombre de kilomètres choisis. Pendant ce temps, d'autres s'affairaient soit à préparer le café offert, soit à confectionner les casse-croûtes donnés à l'arrivée, soit à dresser les lieux de ravitaillement.

Les randonneurs nous ont remerciés pour la beauté et la propreté du parcours. C'était notre meilleure satisfaction. J'adresse un très sincère « merci » à tous les propriétaires de terrains qui nous ont permis d'emprunter leurs parcelles et à l'association sport nature car nous avons marché dans des portions de terrain déjà bien entretenues par leurs soins. Merci à tous nos travailleurs de l'ombre sans qui il serait impossible d'organiser quoi que ce soit. Merci à tous les participants de cette rando inédite.

Pour l'année 2023, nous avons d'autres idées. Espérons qu'elles puissent se concrétiser. A tous les Loyatais, nous présentons nos vœux les plus chaleureux avec en priorité une bonne santé.

Odile SANTIER présidente de l'association Rando-plaisir

Comité des fêtes et d'initiatives de Loyat : Rétrospective de l'année 2022

Le 1er décembre 2021 a été le retour du Comité des fêtes et d'initiatives. Le vendredi 11 Février 2022, de nouveaux statuts ont été présentés et le bureau s'est élargi. Un concours de logos a été lancé et le choix validé le 8 avril.

4 ÉVÈNEMENTS À ENTRÉE GRATUITE SE SONT ALORS SUCCÉDÉS :

- dimanche 15 mai : après-midi convivial et familial sur le thème du Jeu.
- samedi 20 août : tremplin musical avec la participation du groupe Ker-mess, de Jim Rowlands et Jérémy Blanchet, suivi par le concert du groupe rock celtique Son Ar Dan.
- samedi 26 novembre : Après-midi consacré aux courriers des enfants pour le père Noël. 61 lettres ont été déposées et tous les enfants ont reçu une réponse personnalisée.
- samedi 3 décembre : Soirée « Salsa/Paëlla » avec le professeur Olivier Ansel et sa collaboratrice.

Vous pouvez retrouver les photos et les vidéos des différents événements sur notre site http://comite-des-fetes-de-loyat.e-monsite.com/ ou sur notre page FB.

Le comité des fêtes vous invite à sa prochaine assemblée générale le vendredi 27 Janvier à 19h dans la salle annexe et vous souhaite une excellente année 2023.

N'hésitez pas à nous contacter par email : comite-desfetesloyat@outlook.fr.

// Retour en images de ces bons moments

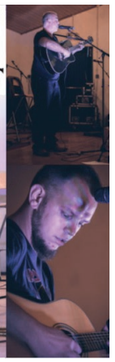

Sibylle, 9 ans, une jeune Loyataise passionnée d'échecs

Elle a découvert cette activité grâce à son « pépé » alors qu'elle n'avait que 5 ans.

Pleine de vie et d'envie d'apprendre, elle se rend à son club ploërmelais « Fous d'échecs » deux fois par semaine pour s'entraîner. Elle y retrouve des garçons et des filles de son âge, mais aussi des plus jeunes, des plus grands et également des adultes. Certains participent à des compétitions, d'autres pas.... chacun s'affronte pour le plaisir ou la compétition.

Les joueurs sont classés par catégories suivant leur âge et par sexe. Sibylle est actuellement en U10 Féminine et passera à la catégorie supérieure en septembre. Il faut savoir qu'aux échecs, les filles sont en minorité en terme de licenciés au niveau national : 4 000 femmes sur les 28 000 compétiteurs.

La compétition, Sibylle, elle connaît ! A 9 ans, elle a déjà un palmarès que ses parents complètent au fil des années avec fierté :

// Saison 2019-2020 (U8F)

- Championnat de France - Phase Départementale : 3e
- Championnat de France - Phase Régionale : 3e

// Saison 2020-2021 (U8F)

- Championnat de France - Phase Régionale : 2e
- Championnat de France - Phase Nationale : 37e

// Saison 2021-2022 (U10F)

- Championnat de France - Phase Départementale : 1ère
- Championnat de France - Phase Régionale : 3e
- Championnat de France - Phase Nationale : 71e
- Championnat Scolaire Ploërmel : 3e

// Saison 2022-2023 (U10F)

- Championnat de France - Phase Départementale : 1ère

Après deux participations au championnat de France, Sibylle espère bien s'y rendre une 3e fois en avril prochain. Mais pour cela, elle doit obtenir sa qualification lors du championnat régional dans les prochaines semaines, après avoir terminé sur le podium au championnat départemental. La compétition se déroule sur 5 jours avec deux parties par jour. Savez-vous qu'une partie dure en moyenne 1 heure, la plus longue que Sibylle ait jouée a duré 2h30 avec 125 coups pour chaque joueur ! Elle connaît bien toutes les étapes d'une partie d'échecs, son coup gagnant préféré est « la fourchette royale ».

Sibylle adore partager sa passion et jouer avec son entourage. Partout où elle se rend, elle apprécie de rencontrer des connaisseurs pour les affronter et passer un bon moment. « Tout le monde devrait apprendre les échecs car c'est le meilleur jeu du monde » déclare Sibylle.

Une carrière qui débute tôt et que l'on lui souhaite la plus longue possible !

Maud Gavaud,
Adjointe au Maire

Qui sont les nouveaux Loyatais ?

La Municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants

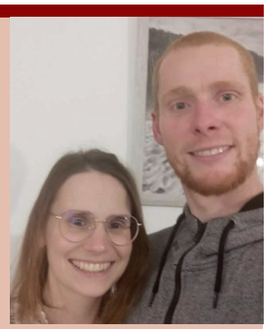

Composition de la famille : Jérôme, 30 ans et Tiffen, 30 ans

Statut : propriétaires

Localisation : dans le bourg

Date d'installation : janvier 2022

Commune de provenance : Mauron

Profession : Tifenn est aide-soignante et Jérôme est ouvrier agricole.

Motivations : ils ont choisi de s'installer à Loyat car Tifenn est originaire de Ploërmel et Jérôme de Mauron. Loyat se situant juste au milieu, c'était un bon compromis. La Voie Verte, la proximité du Lac au Duc les ont aussi séduits.

Composition de la famille : Dave, Alexandra, Théa 15 ans et Malo 11 ans.

Statut : propriétaires

Localisation : village

Date d'installation : octobre 2022

Commune de provenance : Cormost dans l'Aube

Profession : Dave est chef de carrière et Alexandra est commerciale.

Motivations : suite à une mutation professionnelle, ils recherchent un logement autour de la forêt de Brocéliande, une habitation sans trop de travaux, proche des commodités et des activités pour les enfants. Après plusieurs visites et recherches, ils sont tombés sous le charme de la maison et du lieu.

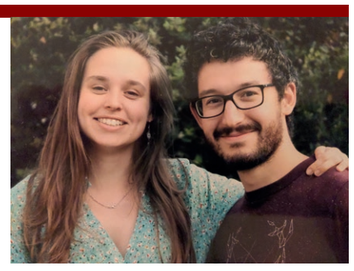

Composition de la famille : Mathilde, 28 ans et David, 29 ans

Statut : propriétaires

Localisation : dans le bourg

Date d'installation : août 2022

Commune de provenance : Angers

Profession : Mathilde est pharmacienne et David est médecin.

Motivations : ils se sont installés sur la commune pour se rapprocher de leur lieu de travail. Ils souhaitaient habiter dans un village en campagne disposant de commerces et proche de Ploërmel pour pouvoir s'y rendre à vélo.

Composition de la famille : Fabienne 48 ans et Olivier 53 ans.

Statut : propriétaires.

Localisation : village

Date d'installation : octobre 2022

Profession : commerçants indépendants

Motivation : ils sont très attachés à la région Bretagne et plus précisément au département du Morbihan. Ils souhaitaient s'installer à proximité de la forêt de Brocéliande. À Loyat, ils ont en plus la Voie Verte et le Lac au Duc.

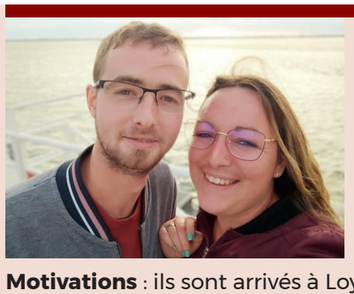

Composition de la famille : Christopher (29 ans) et Charlène (27 ans) et leur chat Olaff !

Statut : locataires

Localisation : dans un village

Date d'installation : juin 2022

Commune de provenance : Guipry et Guégon

Profession : ouvrier spécialisé en agroalimentaire et à la recherche d'un emploi

Motivations : ils sont arrivés à Loyat par hasard suite à une annonce pour un logement. C'est un secteur qu'ils recherchaient en raison de la proximité avec leurs familles, le travail et pour le calme de la commune.

Avril-élections présidentielles

Avril-Matinée citoyenne au jardin pédagogique

Mai-Commémoration du 8 mai

Juin-passage du jury national des Villes et Villages Fleuris

Juin-Repas des voisins à Trégadoret

Juin-Visite des participants
au concours des maisons fleuries à Quimper

Juillet-Pardon de Tregadoret

Juillet-Repas du Village La Ville Hein

Septembre-rencontre élus
et jeunes du dispositif argent de poche

Octobre-accueil des bébés

Octobre-Marché des producteurs
locaux organisé par les Amis de
Thodore Botrel

Octobre-Matinée citoyenne au cimetière

Octobre-Repas CCAS-Photo des doyens

Novembre-Cérémonie du 11 novembre
et remise de la médaille à Daniel Santier

Décembre-Distribution livres CCAS

Décembre-Cérémonie Sainte Barbe

Nos commerçants

// BAR - TABAC-PRESSE
LE BOUT DU PONT
GUERRIER Monique
1, Rue du Pont - 56800 LOYAT
02 97 93 02 21

// COIFFURE NAT'TIF COIFFURE
20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03
du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h
le samedi 9h-12h et 14h-17h

//COMMERCE AMBULANT
MARCO PIZZA
QUEMARD Jean-Marc
06 82 91 05 74 - le mardi
de 17h à 20h30 - place de l'église
https://fr-fr.facebook.com/MarcoPizzaMauron/

// EPICERIE - O P'tit sorcier
BOUHOURD Frédéric et Virginie
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 93 01 17
du mardi au vendredi 7h30-13h et 16h-20h
Samedi 8h30-13h et 16h-20h - Dimanche 9h-13h.

// RESTAURANT/TRAITEUR
LA BREIZH DESBOIS
William et Alice DESBOIS
Trégadoret
02 97 93 96 23 / 06 64 34 88 68
Mardi au vendredi : 8h - 17h

Nos artisans

// BRASSERIE DE KERPITON
CHILLOU Quentin - Kerpiton
8 rue des Châtaigniers-Kerpiton
06 28 36 05 69
Vente directe sur RDV
www.brasseriekerpiton.com

// COUVREUR :
CHEFDOR COUVERTURE
CHEFDOR Guénaël
5 rue des Korrigans - Tréguier
02 97 93 00 74

// EQUIPEMENTS DE GARAGE
SARL SMP
Yann AUBERT
5 Domaine de Poullouan
06 61 35 47 09
http://eurl.smp.free.fr/accueil.php

// FERRONNERIE : CHALLIS Wayne
La Villette - 02 97 73 80 34

// GARAGE DE L'YVEL
HAREL Serge - 19, rue de l'Yvel
02 97 93 05 66

// MAÇON : PEROT Jean-Yves
ZA des Nouettes - 02 97 74 45 02

// MAÇONNERIE : JL BAT
LEGOUEMIER Jérôme - Leuléac
06 64 04 79 16

// PAYSAGISTE MOUNIER PAYSAGE
Entretien de parcs et jardins
Petites créations paysagères
MOUNIER Christopher
25 bis, Rue du Lac
06 11 54 83 56
mounierpaysage@gmail.com

// PEINTRE : MONVOISIN Hubert
La Noé Mennais
02 97 93 01 06

// PEINTRE : RONNE Steven
Lesvran - 06 19 99 09 55

// PEINTRE : PEINTURE ET SOLS
DOUESSIN Damien
Le Pont aux Moines
douessindamien@gmail.com
06 45 50 80 83

// PEINTRE KB PEINTURE
BARRE Killian - 8, rue des vignes
06 45 76 50 62
killian.peinture@gmail.com

// REMPAILLEUR : HIPEAUX Michel
Lesvran - 06 86 23 27 75

// TAXI : TAXI HAREL
Damien HAREL - 5 rue Saint Eloi
06 28 01 08 50

Nos entreprises

// AGENT IMMOBILER :
AGENT MANDATAIRE BSK IMMOBILIER
LELONG Pierrette
plelong@bskimmobilier.com
06 13 65 16 17

// ASSISTANTE ADMINISTRATIVE À DOMICILE
REGNIER Corinne - 06 31 88 34 26 - www.corinne-regnier.fr

// ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AUX ARTISANS, COMMERCANTS, PME, TPE :
ARCAD SOLUTIONS
DELMAS Caroline - Tregadoret
06 59 68 80 63

//CAMPING MERLIN L'ENCHANTEUR
M. HOTCHKISS Keith - 8 rue du Pont
02 97 93 05 52

// CHAUFFAGE-CLIMATISATION :
THERMAFROID
Installation, dépannage et entretien de pompes à chaleur, climatisation et autres systèmes de chauffage.
BOURSEUL Jean-Philippe
11 rue Haute - 07 77 28 85 96

// DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR
PRISCILLIA PAZZONI
Décoratrice d'intérieur et fondatrice « Les Conceptions Bretonnes »
3 chemin de la tour, Lezonnet,
56800 LOYAT
www.lesconceptionsbretonnes.com
06.58.26.47.44

// ÉLAGUEUR
AUFFRAY François - Lesvran
07 86 04 56 03

// GRAVURE ET TERRE
AUSSANT Hervé et GAPIHAN Armelle
Cantomheuc - 09 65 25 83 37

// MASSO-RELAXOLOGUE ET HYPNOTHERAPEUTE
AZURENAZEN
Antoinette LAFERTE - 2 rue de la Claie à KERBOIS - 06 50 78 92 02

// MECANIQUE MOTOCULTURE MPJ
Vente et réparation motoculture de plaisance, et autres prestations à la demande du client
JAGU Sylvain -Le Freique
06 03 44 67 39
contact@mpj-motoculture.fr - www.mpj-motoculture.fr

// OXYGENE MEDICAL :
3S ASSISTANCE - Zone Artisanale des Nouettes - 02 97 73 93 52

// PENSION POUR CHEVAUX :
LES ÉCURIES DE KERVIOLO
COMBES STEVANT Aurélie
Tréguier - 06 18 45 31 53

// PETITS TRAVAUX :
Petits travaux intérieurs et extérieurs
DORE Thierry
4 chemin des Courtils - Lesvran
07 72 09 02 17

// RECUPERATION DE MATERIAUX :
MOREL RECUP
20 rue Bieset-Leuléac - 06 02 37 63 27

// SERVICES A LA PERSONNE :
CD A DOMICILE
Assistance administrative et informatique-Soutien scolaire à domicile
JAGUT Cédric – 06 14 11 50 32
JAGUT David – 06 68 86 68 79

// Télépilote professionnel
JFL DRONE
Photo, vidéo aérienne
jfl-drone@gmail.com

//TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
LAMEUL Philippe - Lesvran
02 97 93 09 80 - 06 07 42 16 98

// VENTE ET REPARATION D'ORDINATEURS RESTAUR'PC
Ventes d'ordinateurs portables et fixes.
Réparation d'ordinateurs portables.
URVOY Joël - Joel.urvoy@sfr.fr
06 23 21 32 03 - 06 23 79 46 72

Urbanisme

Grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne vous permettant ainsi d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier.

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme numérique.

Sont concernés :

- Permis de construire (excepté Établissement Recevant du Public)
- Permis de construire modificatif et transfert pour des demandes initialement déposées sur le GNAU
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme information (CUa) et opérationnel (Cub)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Lien du site pour vos demandes :
https://gnau.megalis.bretagne.bzh/pc/gnau/#/

État-Civil

Pour rappel, les demandes de cartes d'identité et de passeport ne se font plus à la Mairie de Loyat.

Les communes équipées du dispositif de recueil sont : Ploërmel, Mauron, Josselin, Malestroit et Guer. Mais vous pouvez effectuer vos démarches dans toutes les communes équipées, même dans les départements voisins.

Les demandes de renouvellement étant fortes lors de certaines périodes, il est recommandé d'anticiper votre demande plusieurs mois en amont.

Les demandes se font uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez réaliser une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr

Recensement citoyen

Si vous êtes né en France, vous devez faire votre recensement citoyen dès votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Il est obligatoire de faire le recensement citoyen, cela vous permettra d'obtenir une attestation de recensement indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, Permis de conduire,...) ou à un concours administratif en France.

Vous serez ensuite convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Services Périscolaire

Depuis 2022, les demandes d'inscriptions, de réservation et d'absences à la cantine et à la garderie, se font via le portail famille. https://portail.berger-levrault.fr/MairieLoyat56800/accueil

Sur cet espace, vous y retrouvez vos factures, les règlements effectués, le planning de vos enfants, les menus et diverses informations.

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie. enfance.loyat@orange.fr

Rappel sur la divagation des chiens

La commune est régulièrement confrontée à des cas de divagation de chiens : est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Dès que la divagation est constatée et que le Maire est informé de la situation, il doit y mettre fin en saisissant l'animal en cause et en le conduisant dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder. A ce titre, la commune de Loyat a signé un contrat avec un prestataire extérieur qui se déplace pour prendre en charge l'animal et contacter le propriétaire à qui revient le paiement des frais engagés.

De plus, il convient de rappeler que les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent en outre à des poursuites pénales.

La municipalité demande donc à tous les propriétaires de chiens de veiller au respect de la réglementation.

Plan communal de sauvegarde

Plusieurs appels ont été lancés dans les précédents « P'tit Loyatais » pour recenser des volontaires de la commune souhaitant apporter une aide en cas d'activation du Plan Communal de Sauvegarde (incendie, accident, pollution, très forte intempérie...) permettant une meilleure prise en charge des éventuelles victimes. Les services de la Préfecture organise une réunion publique le 5 avril prochain à 18h à la salle polyvalente afin de présenter les enjeux du Plan Communal de Sauvegarde. Toute la population est conviée à ce rendez-vous (un rappel sera effectué dans la presse et via l'application Ma Mairie en Poche).

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

La tranquillité pour votre bien !

Fort de ses 25 années d'expérience sur le territoire Morbihannais, SOLIHA AIS Morbihan acteur associatif incontournable de la gestion locative vous accompagne dans votre projet locatif avec des avantages exclusifs.

AVANTAGES POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Jusqu'à **65% de réduction fiscale** et des primes pouvant aller jusqu'à **3000 €**
- Une **équipe pluridisciplinaire** vous accorde une attention toute particulière
- Une **garantie gratuite** contre les éventuels loyers impayés et dégradations locatives
- Un **intermédiaire** dans vos relations avec le locataire

AVANTAGES POUR LE LOCATAIRE

- Un logement à **loyer maîtrisé**
- Un **accompagnement** pendant toute la durée de la location
- Le **respect** de leurs droits et obligations

Pour découvrir notre offre locative, n'hésitez pas à nous contacter ou vous rendre sur notre site internet.

SOliHA AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MORBIHAN

www.immomorbihan.soliha.fr • 02.97.40.22.82

MORBIHAN

LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Le handicap • La perte d'autonomie • L'enfance et la famille • L'insertion (rSa) et l'emploi • L'éducation • Les bourses jeunes • La culture
Le sport • L'accompagnement des associations • L'investissement des communes • L'environnement • Les routes

Hania **RENAUDIE** MAIRE DE CAMPÉNÉAC

Nicolas **JAGOUDET** MAIRE DE JOSSELIN

Vos conseillers départementaux du canton de **PLOËRMEL**

Besoin d'une aide, d'un conseil ?
Vos élus tiennent régulièrement des permanences.
N'hésitez pas à les contacter pour les rencontrer.

POUR CONTACTER VOS ÉLUS

Hania RENAUDIE : hania.renaudie@morbihan.fr
Nicolas JAGOUDET : nicolas.jagoudet@morbihan.fr
Collaboratrice : isabelle.chiocci@morbihan.fr
02 97 54 83 92

morbihan.fr
departementdumorbihan

Création Conseil départemental du Morbihan. Photos : Studio 44. 2022

La Mission Locale
Pour les Jeunes de 16 à 25 ans

Un **accompagnement personnalisé** vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale pour favoriser l'autonomie des jeunes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.

Emploi · Santé · Loisirs - Culture · Formation · Logement · Orientation · Mobilité · Environnement

AUJOURD'HUI, on vous explique : le contrat d'engagement jeune.

Un parcours personnalisé pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à :

- Construire un projet professionnel,
- Allocation à hauteur maximale de 520€ par mois.
- Découvrir un métier,
- Se former,
- Trouver un emploi.

Contrat d'Engagement Jeune

Où nous trouver ?

- A la Mission Locale du Pays de Ploërmel – 9, rue du Val à Ploërmel
- Nous pouvons vous proposer un rendez-vous dans un de nos lieux de permanence au plus près de chez vous : **Siège de Ploërmel - 9, rue du val**

- Vous pouvez échanger avec vos élus référents de la Mission Locale dans votre commune (LOYAT) :
  Monsieur CARO Serge
  Madame GUILLAUME Danielle
  Monsieur TREHOREL Denis

Mission Locale Pays de Ploërmel BRETAGNE

Contactez-nous !

02 97 73 57 00
ml-ploermel@mlceb.org
www.mlceb.org

SÉANCES SPORT POUR LES SENIORS

C.I.A.S. Centre Intercommunal d'Action Sociale

OCTOBRE 2022 • 50€ COTISATION ANNUELLE

LES LUNDIS : HELLÉAN 16h30-18h
MÉNÉAC 14h-15h30 MOHON 15h45-17h15
LES MARDIS : LANTILLAC 16h-17h30
LA-GRÉE-SAINT-LAURENT 14h-15h30
ST-MALO-DES-TROIS-FONTAINES 15h30-17h
NÉANT-SUR-YVEL 15h30-17h
LES JEUDIS : LOYAT 14h-15h30
MAURON 15h45-17h15 CRUGUEL 16h-17h30
LES VENDREDIS : MONTERREIN 14h-15h30
CAMPÉNÉAC 14h-15h30 LES FORGES 16h-17h30

Inscription - Tél. 02 97 73 20 75

CIAS - 26 rue du Général Leclerc **- 56800 Ploërmel**
cias@ploermelcommunaute.**bzh**

ploermelcommunaute.bzh · Morbihan · PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Calendrier des festivités 2023

Samedi 25 février
Soirée cabaret et repas allemand
Salle polyvalente *(Comité de jumelage)*

Samedi 18 mars
Boum et soirée dansante « fêtons le printemps »
Salle polyvalente *(AEP-OGEC-APEL – Ecole Ste Jeanne d'Arc)*

Dimanche 2 avril
Randonnée VTT et pédestre "Au pays des sorciers". Salle omnisports *(Loyat Sport Nature)*

Lundi 10 avril
Chasse aux œufs pour enfants
(Comité des Fêtes)

Lundi 8 mai
Cérémonie commémorative
(UNC/AFN et municipalité)

Samedi 14 et dimanche 15 mai
TREC (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition). Ouvert au public.
(Association des Trécistes de Kerviolo)

Dimanche 4 juin
Vide-grenier. Salle omnisports
(AEP-OGEC-APEL – Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 17 juin
Fête de l'Ecole Théodore Botrel

Samedi 1er juillet
Kermesse. Stade de foot
(AEP-OGEC-APEL – Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 1er juillet
Fête de la musique
(Comité des Fêtes)

Mercredi 27 août
Célébration du pardon de saint Colomban en la chapelle de Crétudel, suivi du verre de l'amitié.

Samedi 23 septembre
Animations sportives loufoques, tournoi de foot. Stade de foot
(Comité des Fêtes)

Samedi 21 octobre
Repas tripes à emporter.
(Comité de jumelage)

Samedi 28 octobre
3e édition du Trail des sorciers et randonnée pédestre. Salle omnisports
(Loyat Sport Nature)

Samedi 11 novembre
Cérémonie commémorative
(UNC/AFN et municipalité)

Samedi 25 novembre
Boite aux lettres du Père Noël.
(Comité des Fêtes)

Samedi 2 décembre
Repas à thème. Salle polyvalente
(Comité des Fêtes)

Loyat